



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

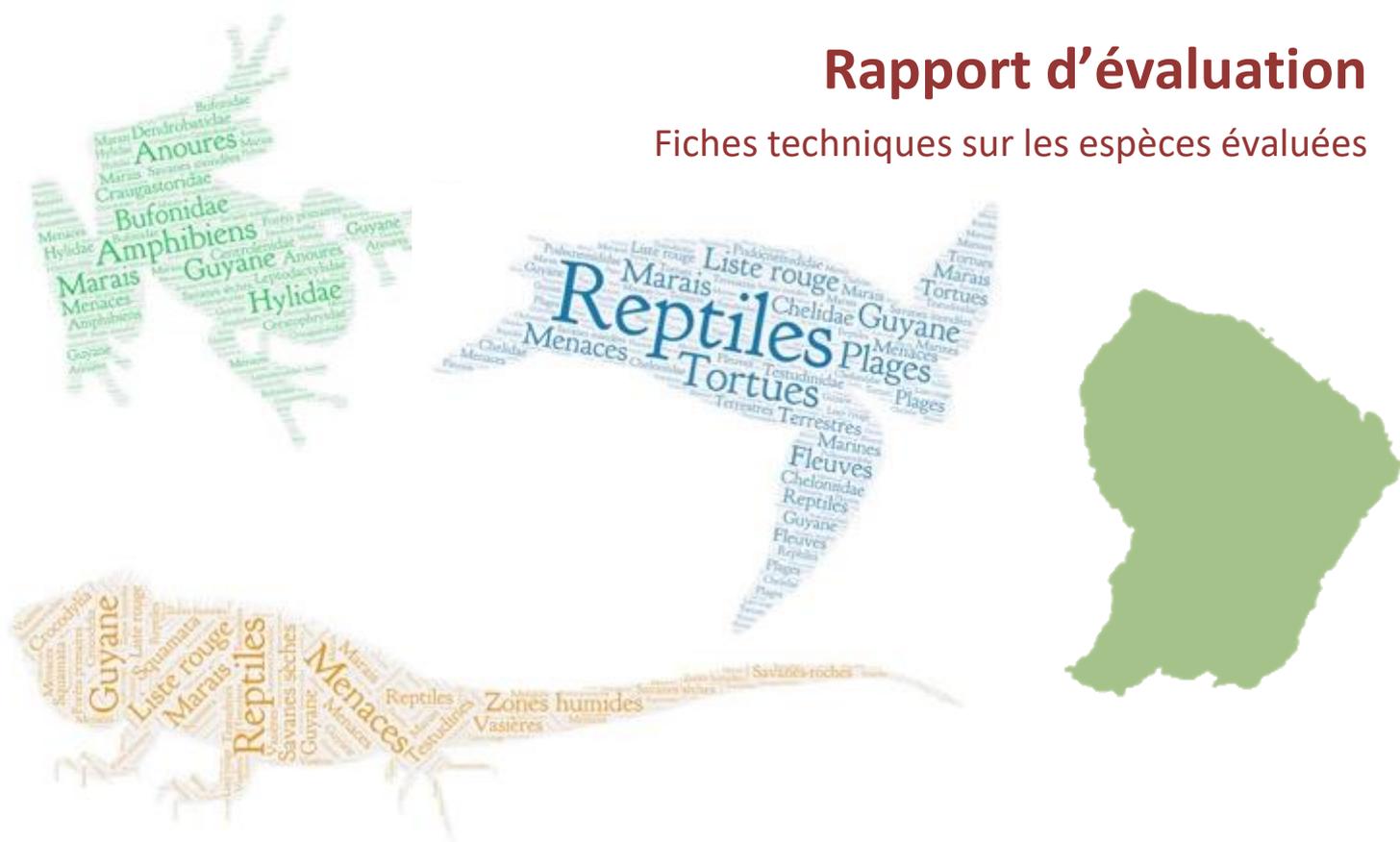


La Liste rouge des espèces menacées en France

Faune vertébrée de Guyane – Amphibiens et Reptiles (2017)

Rapport d'évaluation

Fiches techniques sur les espèces évaluées



La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.

La Liste rouge des espèces menacées en France s'organise en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, etc.) et géographiques (métropole, La Réunion, Guadeloupe, etc.), avec l'ambition de traiter l'ensemble des espèces présentes sur le territoire national.

Tous les résultats sont disponibles en téléchargement sur :



<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/listes-rouges>



<http://uicn.fr/liste-rouge-france/>

Avec le soutien de :



Ce travail a bénéficié d'un financement « Investissement d'avenir » de l'Agence nationale de la recherche (Centre d'étude de la biodiversité amazonienne, ref. ANR-10-LABX-25-01).

Le chapitre Amphibiens et Reptiles de Guyane

Partenaires

Ce rapport, consacré aux amphibiens et reptiles de Guyane, a été élaboré conjointement par le **Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)** à travers l'**UMS Patrimoine naturel (PatriNat)**, le **Comité français de l'UICN** et la **Fondation Biotope**.

Les évaluations des espèces d'amphibiens et de reptiles ont bénéficié de l'expertise de quatorze spécialistes qui ont participé à la validation finale des résultats lors d'un atelier d'évaluation qui a eu lieu en mai 2016 à Cayenne.

Taxons et populations évalués

Périmètre taxonomique

Amphibiens et Reptiles

Région

Guyane

	Amphibiens	Reptiles terrestres	Tortues marines
Nombre total d'espèces présentes	131	168	5
Nombre d'espèces évaluées	130	161	4
Nombre d'espèces non soumises à l'évaluation	1	7	1
Nombre d'espèces introduites	1	6	0
Nombre d'espèces occasionnelles	0	1	1
Nombre de populations évaluées	0	0	2

Etapas d'élaboration

Compilation des données et pré-évaluations

De janvier 2015 à mai 2016

Ateliers de validation

Amphibiens : 24 mai 2016

Reptiles terrestres & Tortues marines : 26 et 27 mai 2016

Publication du fascicule et des tableaux numériques

21 juin 2017

Publication du rapport d'évaluation

Décembre 2018

Citation du fascicule

UICN France, MNHN, GEPOG, Kwata, Biotope, Hydreco & OSL (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitres de la Faune vertébrée de Guyane. Paris, France.

Citation du rapport d'évaluation

MNHN, UICN France & Biotope (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre des Amphibiens et Reptiles de Guyane. Paris, France. Rapport d'évaluation.

Les experts et contributeurs

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Sibley (directeur de l'UMS PatriNat)

Mise en œuvre

Hélène Colas (UICN France), Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Arzhvaël Jéusset (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN France)

Chapitre Amphibiens et Reptiles de Guyane

Compilation des données et pré-évaluations

Maël Dewynter (Fondation Biotope)

Comité d'évaluation

Experts pour les Amphibiens : Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (Centre national de la recherche scientifique), Jean-Christophe de Massary (UMS PatriNat), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)

Autres contributeurs : Benoît Villette (indépendant)

Experts pour les Tortues marines : Rachel Berzins (Office national de la chasse et de la faune sauvage), Damien Chevallier (CNRS), Benoît de Thoisy (Kwata), Laurent Kelle (World Wide Fund for Nature)

Autres contributeurs : Anaïs Gainette (Réseau tortues marines Guyane)

Experts pour les Reptiles terrestres : Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (UMS PatriNat), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN France)

Consolidation des résultats

Arzhvaël Jéusset (UMS PatriNat)

Avec l'appui de

Arnaud Anselin, Hélène Delvaux, Stéphanie Rey, Matthieu Villetard et Myriam Virevaire (DEAL Guyane)

Remerciements

Parc amazonien de Guyane et tous les relecteurs du rapport

Réalisation du fascicule

Hélène Colas (UICN France)

Réalisation du rapport d'évaluation

Nathalie de Lacoste (indépendante)

Les données et les aspects méthodologiques

Liste des espèces et référentiel taxonomique

La liste des espèces évaluées a été établie avec l'aide des experts consultés pour ce chapitre et en articulation avec le référentiel taxonomique national [TaxRef v11.0](#).

Données mobilisées

Les données qui ont permis d'évaluer le degré de menace des amphibiens et reptiles de Guyane sont issues de nombreux inventaires tant publics (inventaires des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), des réserves naturelles, des programmes de recherche scientifique, etc.) que privés (observations personnelles, inventaires de bureaux d'études, etc.) et de données bibliographiques. L'ensemble de ces données ont été regroupées dans deux bases dédiées à cette étude, « Allophryne » pour les amphibiens et « Lachesis » pour les reptiles, qui seront à terme intégrées sur le site participatif Faune-Guyane :

Anonyme (2016). *Faune-Guyane, plateforme participative de saisie d'observations naturalistes en Guyane*. Base de données en ligne. Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane <<http://www.faune-guyane.fr>>. Consulté le 1^{er} mars 2016.

Les données de la base Faune-Guyane ont également été consultées afin de vérifier la présence d'espèces rares d'amphibiens sur le littoral, et une extraction ciblée sur les reptiles a été réalisée pour les besoins de l'étude.



La Tortue charbonnière (*Chelonoidis carbonaria*), une espèce classée « Quasi menacée »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 22 juin 2014, La Désirée, Matoury.

Documents méthodologiques de référence

UICN. (2012). **Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN : Version 3.1.** Deuxième édition. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. vi + 32pp.

UICN. (2012). **Lignes directrices pour l'application des Critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : Version 4.0.** Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. iv + 44pp.

Catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces disparues

- EX** : Eteinte au niveau mondial
- EW** : Eteinte à l'état sauvage
- RE** : Disparue au niveau régional

Espèces menacées de disparition

- CR** : En danger critique
- EN** : En danger
- VU** : Vulnérable

Autres catégories

- NT** : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
- LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)
- DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
- NA** : Non applicable (espèce **-a-** introduite ou **-b-** occasionnelle, pour laquelle la méthodologie n'est pas applicable)

Notation des critères

- **Espèces menacées** : le classement dans l'une des catégories CR, EN ou VU est justifié par les critères (A à E) et sous-critères (1, 2... ; a, b, c... ; i, ii, iii...) dont les seuils sont atteints.

Exemple : le Crapaud granuleux (*Rhinella merianae*), classé dans la catégorie EN, critère B(1+2)ab(iii)

- **Espèces quasi menacées** : pour le classement en catégorie NT, les critères ayant conduit à considérer l'espèce proche de la catégorie VU sont écrits à la suite du préfixe « pr. ».

Exemple : l'Anolis doré (*Anolis auratus*), classé dans la catégorie NT, critère pr. B(1+2)b(iii)

Les fiches par taxon

Dans la suite du document, une fiche par espèce évaluée menacée ou quasi menacée présente les informations et les principales données qui ont servi à l'évaluation Liste rouge au niveau national selon la méthodologie de l'UICN. Les espèces évaluées en préoccupation mineure (LC) et celles pour lesquelles les données existantes étaient insuffisantes pour réaliser une évaluation (DD) ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans des tableaux, de même que les espèces non soumises à l'évaluation mais classées dans la catégorie NA et que les populations évaluées.

Les fiches portant sur les espèces évaluées sont classées par catégorie Liste rouge (dans l'ordre suivant : CR, EN, VU, NT), puis selon un classement de type systématique pour les ordres, puis pour les sous-ordres dans le cas des reptiles, et enfin selon l'ordre alphabétique des familles puis des noms scientifiques.

Classement systématique utilisé pour la présentation des fiches :

➤ Amphibiens

Ordres : Gymnophiona, Anura

➤ Reptiles

Ordres : Crocodylia, Testudines, Squamata

Sous-ordres : Cryptodira, Pleurodira, Amphisbaenia, Sauria, Serpentes



L'Hylode des brumes (*Pristimantis espedeus*), une espèce classée « En danger »

© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 22 mars 2010, sommet du mont Itoupé, Camopi.

Notice sur les informations présentées dans les fiches

Nom scientifique	Nom scientifique du taxon (= LB_NOM selon TaxRef) et autorité du taxon (auteur, année = LB_AUTEUR, selon TaxRef)
Nom commun	Nom commun français principal (nom scientifique français, nom reconnu...)
Catégorie Liste rouge Guyane	Catégorie UICN validée pour la Liste rouge guyanaise
Tendance	Tendance actuelle d'évolution des effectifs de la population dans la région, validée pour la Liste rouge guyanaise : augmentation, diminution, stable ou inconnue
Catégorie Liste rouge Monde	Catégorie UICN validée pour la Liste rouge mondiale
Référentiel	Référentiel taxonomique utilisé pour établir la liste de taxons à évaluer
CD_NOM	Identifiant unique du nom scientifique dans le référentiel taxonomique national TaxRef
Rang	Rang taxonomique : ES = espèce
Réduction des effectifs	Estimation de la réduction du nombre d'individus matures mesurée sur 10 ans ou 3 générations, en retenant la plus longue de ces deux durées (avec un maximum de 100 ans)
Période de mesure de la réduction	Période de mesure de la réduction des effectifs
EOO (km²)	Zone d'occurrence
AOO (km²)	Zone d'occupation
Fragmentation sévère	Situation dans laquelle le risque d'extinction est accru du fait que la plupart des individus vivent en petites sous-populations relativement isolées et avec très peu de possibilités d'échanges entre elles
Nombre de localités	Zone particulière du point de vue écologique et géographique dans laquelle un seul phénomène menaçant peut affecter rapidement tous les individus du taxon présent
Déclin continu	Déclin récent, en cours ou prévu (régulier, irrégulier ou sporadique), qui peut se poursuivre à moins que des mesures ne soient prises pour l'enrayer, d'au moins un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - zone d'occurrence - zone d'occupation - superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat - nombre de localités ou de sous-populations - nombre d'individus matures
Fluctuations extrêmes	Situation dans laquelle les effectifs ou l'aire de répartition varient fortement, rapidement et fréquemment à cause de perturbations anthropiques, avec une variation supérieure à un facteur de dix
Nombre d'individus matures	Effectifs ou nombre connu, estimé ou déduit d'individus en mesure de se reproduire
Immigration significative et stable	Situation dans laquelle il existe un apport de migrants significatif et censé se poursuivre (voir procédure d'ajustement régional du guide UICN 2012)
Principaux habitats	Désignation des principaux habitats présents du taxon évalué
Principales menaces	Désignation des principales menaces présentes affectant le taxon évalué
Catégorie & critères	Catégorie et critères validés en atelier pour la Liste rouge guyanaise
Justification	Argumentation justifiant la catégorie et les critères retenus (y compris les données numériques, déductions ou incertitudes relatives aux critères et aux seuils des critères)
Comité d'évaluation	Noms des experts naturalistes et des évaluateurs ayant participé aux ateliers d'évaluation des espèces pour ce chapitre

Glossaire

Cambrouze : forêt monospécifique de bambous épineux.

Chenier : cordon sableux côtier long et étroit disposé à peu près parallèlement aux rivages, légèrement surélevé par rapport aux marais voisins.

Flat : zone étendue de forêt inondable en saison humide, en bord de rivière ; forêt alluviale.

Inselberg : en Guyane, massif exclusivement granitique émergeant au milieu de la forêt.

Pinotière : *Euterpe oleracea* Mart., 1824, le « Pinot », est un palmier ramifié à la base formant des pneumatophores qui peut être dominant dans certaines végétations marécageuses à accumulations de couches de tourbe acide appelée « pégasse ».

Pripri : marécage ou marais fermé à végétation essentiellement arbustive.

Zone néritique : zone qui s'étend du niveau de la marée basse jusqu'au bord du plateau continental.

Acronymes utilisés dans le document

- **UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- **MNHN** : Muséum national d'Histoire naturelle
- **UMS** : Unité mixte de service
- **PatriNat** : Patrimoine naturel
- **GEPOG** : Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane
- **OSL** : Ocean Science and Logistic
- **CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique
- **ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- **WWF** : World Wide Fund for nature
- **DEAL** : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- **EX** : éteinte au niveau mondial
- **EW** : éteinte à l'état sauvage
- **RE** : disparue au niveau régional
- **CR** : en danger critique
- **EN** : en danger
- **VU** : vulnérable
- **NT** : quasi menacée
- **LC** : préoccupation mineure
- **DD** : données insuffisantes
- **NA** : non applicable
- **ES** : espèce
- **EOO** : zone d'occurrence
- **km** : kilomètres
- **AOO** : zone d'occupation
- **ONF** : Office National des Forêts
- **LR** : Liste rouge
- **INPN** : Inventaire National du Patrimoine Naturel

AMPHIBIENS

(pages 10 à 46)



L'Atélope de Guyane (*Atelopus flavescens*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2018, mont Itoupé, Camopi.

Les données et les aspects méthodologiques

Données mobilisées

Les données utilisées dans cette évaluation sont issues de la base de données « Allophryne » compilée par Maël Dewynter, Michel Blanc et Antoine Fouquet. La base regroupe environ 12 400 données géoréférencées (zone A) issues d'inventaires publics et privés, et de données bibliographiques, provenant de Guyane (zone C : 8 150 données), du plateau des Guyanes (zone B : 11 700 données incluant la zone C) et de localités amazoniennes plus éloignées (700 données) (Figure 1).

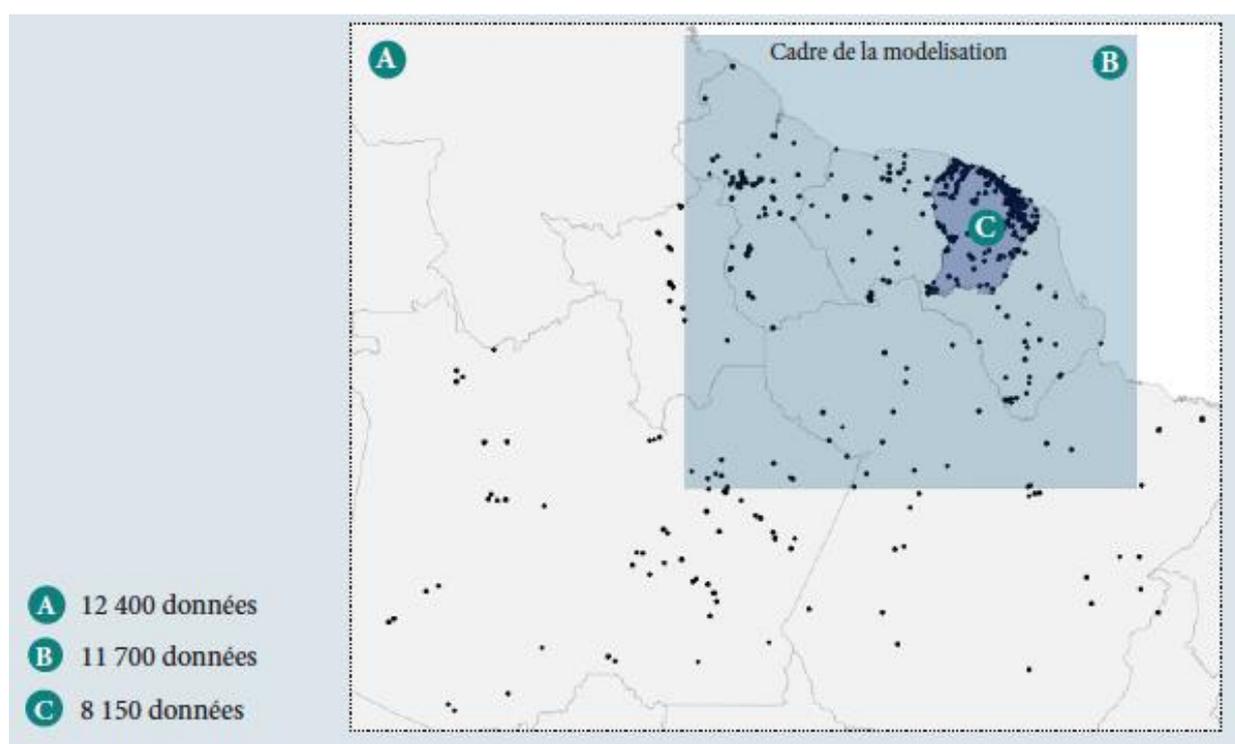


Figure 1. Répartition des données et cadre de la modélisation de l'enveloppe bioclimatique (méthode détaillée dans les « Points particuliers de la démarche méthodologique pour ce chapitre »).

Chaque donnée a été validée avec les auteurs. Une partie des données est issue d'un travail mené par Antoine Fouquet et Jean-Pierre Vacher sur la taxonomie des amphibiens du plateau des Guyanes (en préparation). Ces données sont d'ailleurs les seules qui ont été prises en compte pour certaines espèces dont l'identification reste très difficile.

Le calcul des zones d'occupation spécifiques a été réalisé, dans le cas des espèces côtières, à partir des données du projet « Expertise littoral 2011 » produit par l'Office National des Forêts en 2013 :

Anonyme (2013). *Projet « Expertise littoral 2011 » : Occupation du sol et dynamique foncière sur la bande côtière de la Guyane de 2005 à 2011*. Atelier cartographique de l'ONF Guyane. Rapport de l'ONF et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 78 p.

Points particuliers de la démarche méthodologique pour ce chapitre

- Une grille fournie par l'INPN (UMS PatriNat / MNHN) de maille de 2 kilomètres (km) de côté (soit 4 km²) a été superposée à la base et les données contenues dans une même maille ont été regroupées.
- La maille de 4 km² correspond au standard proposé par l'UICN pour calculer la zone d'occupation (AOO) d'une espèce. En Guyane, où la connaissance de la répartition des amphibiens est très fragmentaire, le calcul de l'AOO, en additionnant la surface des mailles positives, n'est pas pertinent car il reflète davantage l'effort de prospection que la réelle répartition de l'espèce. Selon le critère B2, pour qu'une espèce soit considérée LC, son AOO doit être supérieure à 2 000 km² : ce taxon doit donc occuper au moins 500 mailles. Avec une superficie de 83 800 km², la Guyane est intersectée par un peu plus de 21 000 mailles, mais seules 429 mailles (soit environ 2 % du territoire) contiennent des données, et l'espèce la plus répandue, *Adenomera andreae*, n'occupe « que » 180 mailles.

Ainsi, pour les espèces forestières, une approximation de l'AOO basée sur un modèle bioclimatique (décrit plus loin) a été utilisée, en considérant que le bloc forestier totalement occupé équivalait à une surface de 83 000 km². Pour les espèces côtières ou liées à un habitat marginal, l'AOO a été estimée en calculant la somme des habitats favorables fournie par l'expertise sur le littoral réalisée par l'ONF (Anonyme 2013).



La Phylloméduse tigrine (*Callimedusa tomopterna*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2009, montagne de Kaw, Roura.

- La zone d'occurrence (EOO) est la surface du polygone convexe minimal contenant toutes les stations guyanaises d'une espèce. C'est la mesure la plus utile dans cette évaluation. Dans la majorité des cas, la valeur de l'EOO seule a permis de proposer un statut de conservation, y compris pour les espèces LC, largement réparties. Dans certains cas, la valeur d'EOO n'est pas pertinente, notamment pour les espèces à très faible détectabilité ou à aire de répartition clairement discontinue.
- L'enveloppe bioclimatique de chaque taxon a été calculée à partir des données disponibles (cf. « cadre de la modélisation » en Figure 1) à l'aide du logiciel Maxent sur le modèle de Phillips *et al.* (2006). Elle offre un aperçu global, à l'échelle du plateau des Guyanes, des conditions climatiques favorables à une espèce (Figure 2). Les 6 variables abiotiques utilisées, issues de la base de données WorldClim 2 (Fick & Hijmans 2017), ont été définies avec Francesco Ficetola (Laboratoire d'Ecologie Alpine). Ce sont les variables (non corrélées) suivantes : température moyenne annuelle, température maximale du mois le plus chaud, température minimale du mois le plus froid, précipitations annuelles, saisonnalité des précipitations (coefficient de variation) et évapotranspiration globale potentielle.

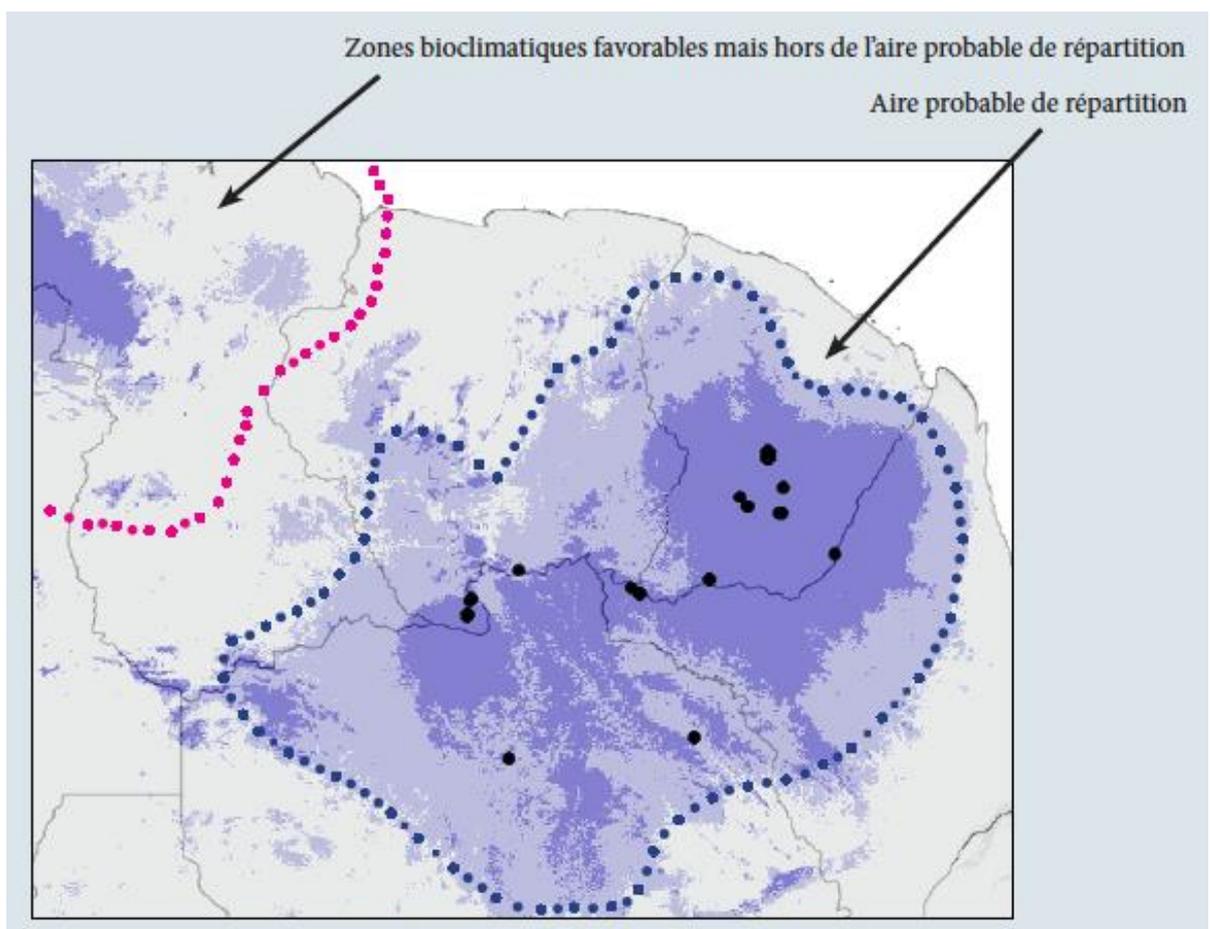


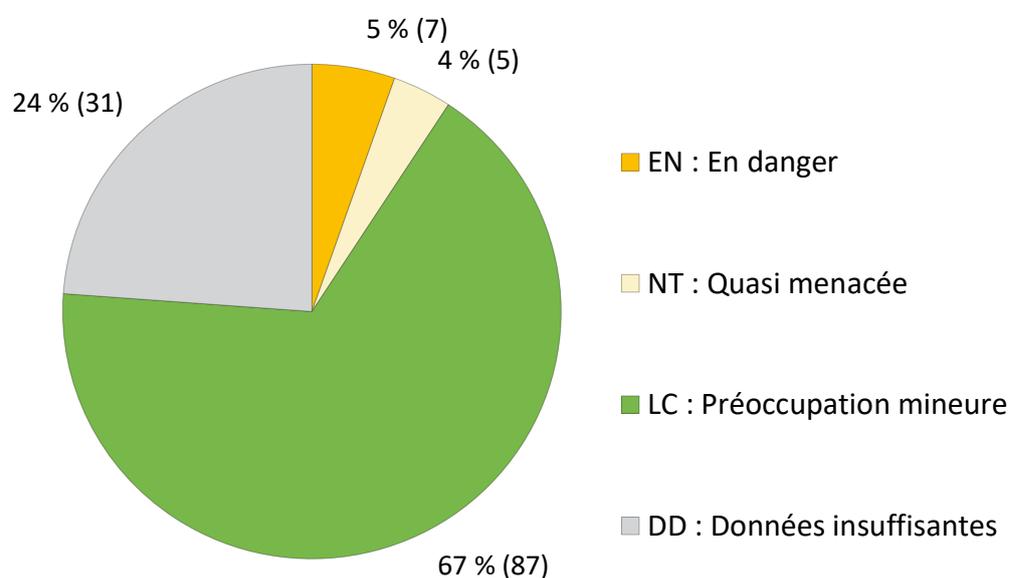
Figure 2. Interprétation de l'enveloppe bioclimatique.

Afin de faciliter l'interprétation des modèles de niche écologique, une représentation binaire de la répartition permettant de distinguer des zones « favorables » de zones « défavorables » aux espèces a été proposée aux experts. Ce type de représentation impose de fixer un seuil de favorabilité sous lequel une maille sera considérée comme défavorable. L'un des seuils les plus pertinents est le LPT (« Lowest Presence Threshold ») ou MTP (« Minimum Training Presence »), qui considère comme favorable toute zone dont la probabilité de présence est au moins égale à la plus faible probabilité où nous disposons d'une donnée de présence. Cette approche considère que toute cellule où l'espèce a été observée lui est favorable. Elle s'appuie sur les travaux de Pearson *et al.* (2007), qui conseillent également d'appliquer un seuil sous lequel sont rejetées 10 % des plus basses valeurs prédites (« 10 percentile training presence »). L'application de ce seuil permet notamment d'écarter les données marginales, accidentelles ou mal géoréférencées.

Ces modèles sont très influencés par la répartition des données : ainsi, une espèce largement répartie sur le plateau des Guyanes mais dont la majorité des données proviennent de Guyane (qui, pour rappel, rassemble 70 % des données utilisées pour monter les modèles, soit 8 150 données sur 11 700), présentera une enveloppe bioclimatique vraisemblablement trop centrée sur la Guyane. Selon les cas et les seuils, ces enveloppes bioclimatiques sont donc « optimistes » ou « pessimistes », mais de façon générale, elles apportent un éclairage précieux à l'analyse. Notons également que ces modèles n'intègrent pas les grands types de végétation (forêt, savane, défriche agricole, marais, etc.) ni les types de sol (inondé, sec, etc.), ni l'altitude, trois variables qui déterminent la répartition d'une espèce au sein d'un climat favorable. Enfin, ces modèles ne tiennent pas compte des facteurs historiques (processus de replis et d'expansion d'aire depuis des zones refuges, barrières à la dispersion, etc.) qui expliquent en partie la répartition actuelle des taxons. Toutes ces limites doivent donc être gardées à l'esprit lors de l'analyse. Ainsi, les enveloppes bioclimatiques apparaissent parfois disjointes (ouest du plateau des Guyanes *versus* est du plateau des Guyanes). Comme il est extrêmement rare qu'une espèce se retrouve à l'identique aux deux extrémités du bouclier guyanais, surtout si l'enveloppe climatique est franchement disjointe, ces zones excentrées sont négligées lors du processus d'évaluation (Figure 2).

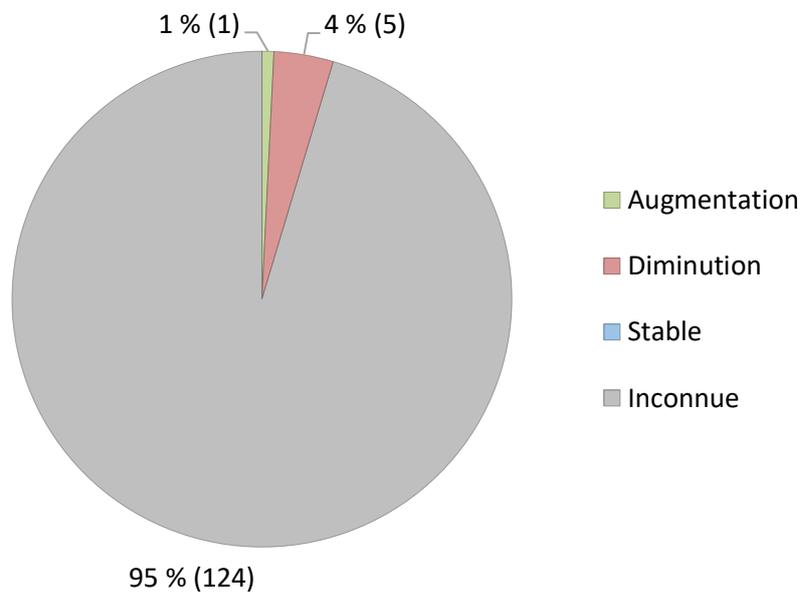
Les résultats synthétiques

Figure 3. Répartition des 130 espèces d'amphibiens de Guyane évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



La Rainette de Gaucher (*Dendropsophus gaucheri*), une espèce classée « En danger »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 12 juillet 2011, piste aux alentours de Saint-Elie.

Figure 4. Répartition des 130 espèces d'amphibiens de Guyane évaluées selon la tendance actuelle de leurs populations

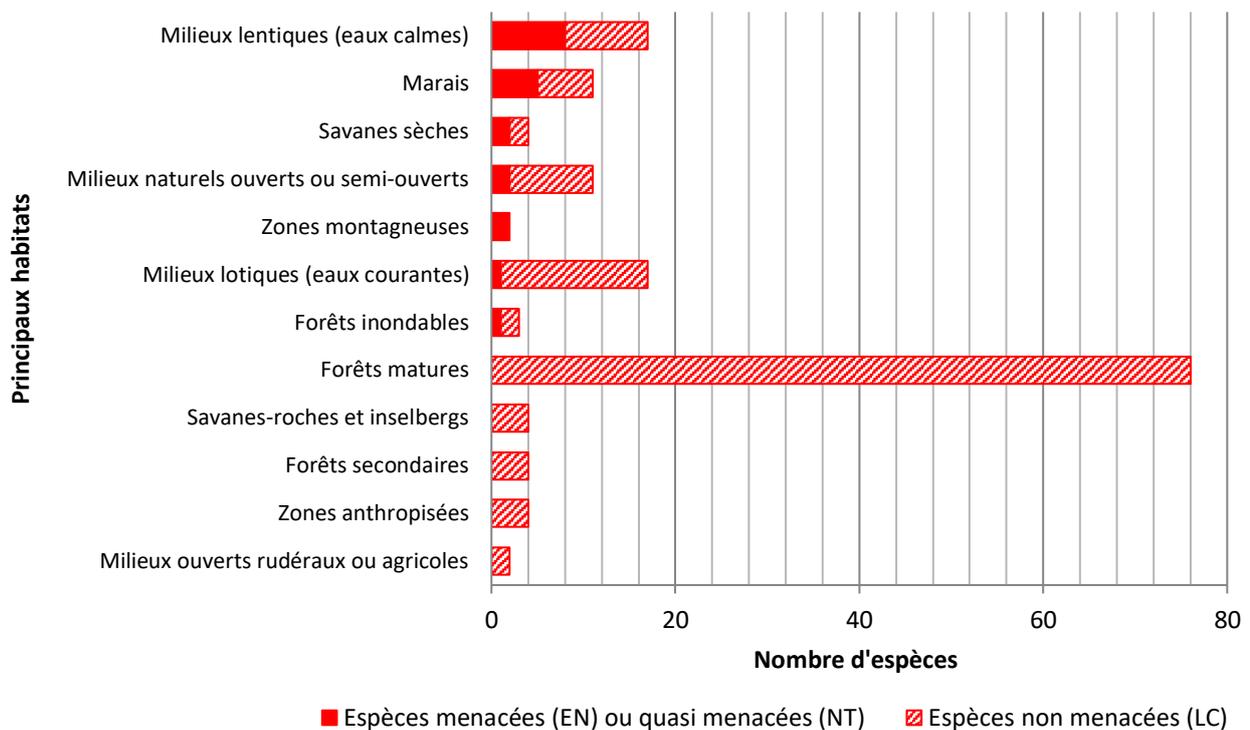


© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2011, Réserve naturelle des Nouragues, Roura.

12 grandes catégories d'habitats ont été définies pour décrire les milieux utilisés par les différentes espèces d'amphibiens, et sont détaillées dans l'Annexe 2 en fin de ce rapport.

Figure 5. Répartition des 99 espèces d'amphibiens menacées (EN) ou quasi menacées (NT) et non menacées (LC) par grands types d'habitats

Remarque : une espèce peut être présente dans plusieurs habitats.



La majorité des amphibiens sont particulièrement dépendants de la qualité des milieux aquatiques nécessaires à la réalisation de leur cycle de vie et notamment à leur reproduction, de la ponte aux premières phases de développement. Les milieux lenticques, aux eaux douces à circulation lente ou nulle, abritent 8 espèces d'amphibiens menacées ou quasi menacées et 9 espèces non menacées. Cette catégorie inclue les savanes inondables, habitat particulièrement sensible et menacé en Guyane. Les marais côtiers présentent également un enjeu de conservation important pour les amphibiens puisque 5 espèces menacées ou quasi menacées et 6 actuellement non menacées en dépendent, tout comme les milieux lotiques aux eaux courantes, occupés par une espèce menacée et 16 espèces de préoccupation mineure en Guyane.

Les savanes sèches et autres milieux naturels ouverts ou semi-ouverts concentrés sur le littoral guyanais présentent une importance majeure pour les populations d'amphibiens puisqu'ils abritent respectivement 4 espèces (2 menacées ou quasi menacées et 2 non menacées), et 11 espèces (2 menacées ou quasi menacées et 9 non menacées). Les savanes-roches et autres zones montagneuses constituent souvent des massifs restreints et isolés les uns des autres : 2 espèces inféodées à ces habitats sont actuellement en danger d'extinction et 4 en préoccupation mineure.



Savanes inondables © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Septembre 2013, savane du Petit Cayenne, Montsinéry-Tonnegrande.

76 espèces d'amphibiens sont inféodées aux forêts dites « primaires » (appelées ici forêts matures) et sont classées en préoccupation mineure. Enfin, les milieux les plus marqués par les activités humaines tels que les zones anthropisées, les milieux agricoles et les forêts secondaires fournissent des habitats peu favorables pour les amphibiens en Guyane.



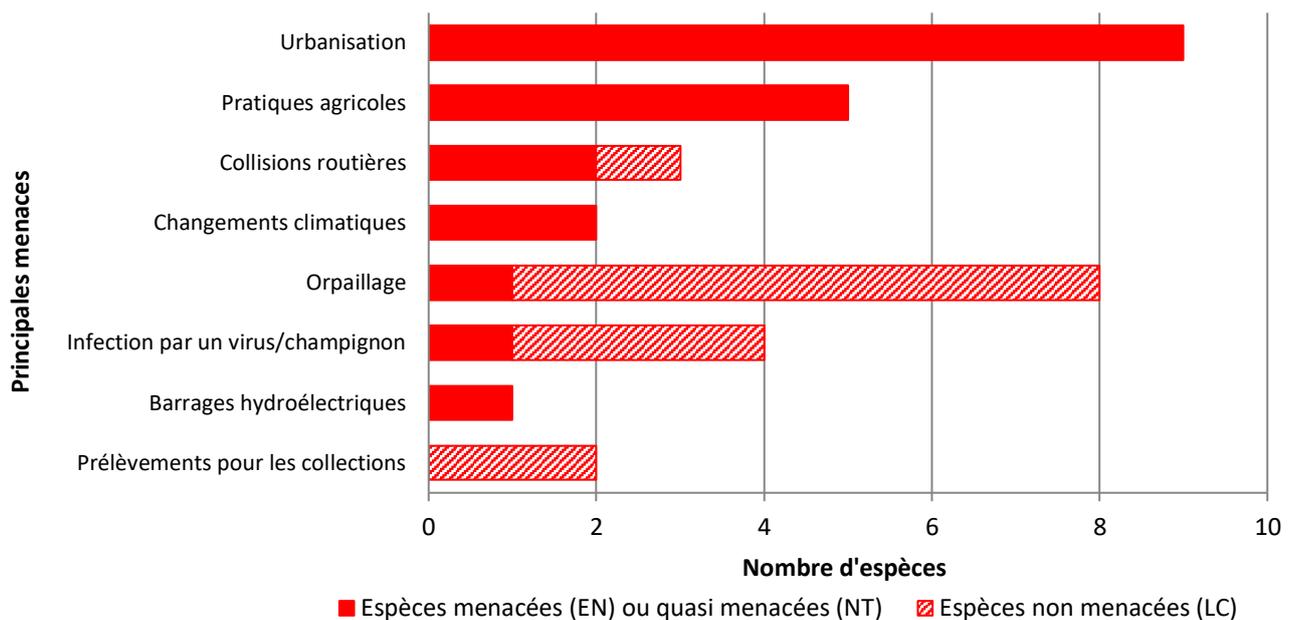
La Rainette naine (*Dendropsophus walfordi*), une espèce classée « Quasi menacée » typique des marais et savanes inondables © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2011, piste aux alentours de Saint-Elie.

Sur la base de la méthodologie proposée par l'UICN, les principales menaces correspondent aux activités humaines ou aux processus qui impactent ou pourraient impacter directement le taxon évalué. Les menaces sont dans ce sens synonymes de sources de stress et de pressions. Elles ont été regroupées dans 8 catégories, détaillées en Annexe 3 à la fin de ce rapport.

Figure 6. Principales menaces observées chez 23* espèces d'amphibiens menacées (EN) ou quasi menacées (NT) et non menacées (LC)

Remarque : une espèce peut être affectée par plusieurs menaces.

*76 espèces non menacées ne présentent pas de menace identifiée à ce jour et n'ont donc pas été représentées dans ce graphique



L'actuelle augmentation de la pression démographique et du développement du territoire guyanais est responsable de la conversion rapide des habitats, en particulier sur la bande côtière, où elle va s'accélérer au cours des prochaines décennies. Le projet « Expertise littoral 2011 » produit par l'ONF en 2011 (Anonyme 2013) indique que les parcelles agricoles et les zones artificialisées (bâti, carrières, infrastructures) ont progressé respectivement de 46 % et de 23 % entre 2001 et 2008 au détriment des espaces naturels comme les forêts, les savanes ou les marais. La dynamique de développement sur le littoral guyanais constitue la menace la plus sérieuse pour les populations d'amphibiens. L'urbanisation est responsable d'une importante dégradation des habitats favorables, comme le comblement des marais et des forêts marécageuses, et touche actuellement 9 espèces menacées ou quasi menacées. Il en est de même pour les pratiques agricoles, telles que le drainage des zones humides, qui représentent également une menace majeure affectant 5 espèces menacées ou quasi menacées. Les savanes sèches littorales, fragmentées et dont la superficie pour toute la Guyane approche 140 km², sont particulièrement menacées par leur mise en culture, l'exploitation des carrières, les aménagements et certaines espèces végétales exotiques comme *Acacia mangium* provoquant la fermeture du milieu. Les espèces inféodées à cet habitat sont nécessairement impactées par ces menaces.



Le Crapaud granuleux (*Rhinella merianae*), une espèce classée « En danger » inféodée aux savanes inondables
© Vincent Prémel. 16 février 2015, lycée agricole de Matiti, Macouria.

Les populations de 2 espèces d'amphibiens menacées ou quasi menacées et d'une espèce non menacée sont victimes des collisions routières : pendant la saison des pluies, les routes longeant les marais et autres zones humides causent la mort de centaines voire de milliers d'individus qui convergent vers leurs zones de reproduction, comme c'est le cas pour la Grenouille paradoxale (*Pseudis paradoxa*) classée quasi menacée.

Les changements climatiques affectent ici 2 espèces orophiles occupant des massifs montagneux, souvent au-dessus de 500 mètres d'altitude, et qui présentent donc une sensibilité très probable à une augmentation de la température.

La Guyane fait figure de territoire tropical privilégié dans la mesure où le bloc de forêt tropicale est encore préservé et très peu fragmenté. Cependant, depuis 30 ans, la forêt guyanaise fait face à une nouvelle ruée vers l'or, qui touche directement 1 espèce d'amphibien menacée et 7 espèces non menacées. L'orpaillage alluvionnaire illégal se développe particulièrement dans la partie nord du territoire, où il provoque l'ouverture, voire la destruction du couvert forestier, et notamment des ripisylves, habitat privilégié de nombreuses espèces. L'orpaillage illégal entraîne aussi la dégradation de la qualité de l'eau par la pollution et la modification de la turbidité, qui empêche les têtards de se développer.

Une autre menace pesant sur les populations d'amphibiens est la présence en Guyane comme dans beaucoup d'autres territoires d'un champignon pathogène, *Batrachochytrium dendrobatidis*, responsable d'une maladie, la chytridiomycose. Toutes les espèces ne sont pas sensibles de la même façon à ce champignon, mais, dans certains cas, la mortalité est telle qu'elle peut mener la population, voire l'espèce, à l'extinction. Ce champignon présente une large distribution sur le territoire guyanais, depuis les forêts d'altitude aux forêts de plaine. Si des suivis de certaines espèces sentinelles sont mis en place pour détecter et suivre la progression de la maladie, les impacts de *Batrachochytrium dendrobatidis* sur les populations d'amphibiens sont encore inconnus (Courtois et al. 2015).

Les projets de barrages hydroélectriques provoquent par ailleurs la submersion des marais et autres zones humides favorables à certaines espèces. Enfin, d'autres, comme le Dendrobate à tapirer (*Dendrobates tinctorius*), sont capturées pour le commerce lié aux collections.



Le Dendrobate à tapirer (*Dendrobates tinctorius*), une espèce classée en « Préoccupation mineure », largement répartie en forêt tropicale guyanaise mais sensible au champignon *Batrachochytrium dendrobatidis* et prélevée pour les collections © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2015, massif du Mitaraka, Maripasoula.

Réputé pour sa grande richesse spécifique et la présence d'espèces endémiques, le bouclier guyanais présente donc un enjeu important en termes de protection et de préservation de ces espèces.

Liste des espèces d'amphibiens évaluées

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Anomaloglossus degranvillei</i>	EN	25
<i>Rhinella merianae</i>	EN	26
<i>Pristimantis espedeus</i>	EN	27
<i>Dendropsophus gaucheri</i>	EN	28
<i>Hypsiboas raniceps</i>	EN	29
<i>Sphaenorhynchus lacteus</i>	EN	30
<i>Leptodactylus chaquensis</i>	EN	31
<i>Dendropsophus walfordi</i>	NT	32
<i>Pseudis paradoxa</i>	NT	33
<i>Scinax jolyi</i>	NT	34
<i>Hydrolaetare schmidti</i>	NT	35
<i>Elachistocleis surinamensis</i>	NT	36
<i>Allophryne ruthveni</i>	LC	38
<i>Allobates femoralis</i>	LC	38
<i>Allobates granti</i>	LC	38
<i>Allobates</i> sp.	LC	38
<i>Anomaloglossus baeobatrachus</i>	LC	38
<i>Anomaloglossus surinamensis</i>	LC	38
<i>Amazophrynella</i> sp.	LC	38
<i>Atelopus flavescens</i>	LC	38
<i>Atelopus hoogmoedi</i>	LC	38
<i>Rhaebo guttatus</i>	LC	38
<i>Rhinella castaneotica</i>	LC	38
<i>Rhinella lescurei</i>	LC	38
<i>Rhinella margaritifera</i>	LC	38
<i>Rhinella marina</i>	LC	38
<i>Hyalinobatrachium cappellei</i>	LC	38
<i>Hyalinobatrachium iaspidiense</i>	LC	38
<i>Hyalinobatrachium mondolfii</i>	LC	38
<i>Hyalinobatrachium</i> sp.	LC	38
<i>Hyalinobatrachium taylori</i>	LC	38
<i>Teratohyla midas</i>	LC	38
<i>Vitreorana ritae</i>	LC	38
<i>Ceratophrys cornuta</i>	LC	38
<i>Pristimantis chiastonotus</i>	LC	38
<i>Pristimantis gutturalis</i>	LC	38
<i>Pristimantis inguinalis</i>	LC	38
<i>Pristimantis</i> sp. 1	LC	38
<i>Pristimantis</i> sp. 3	LC	38
<i>Pristimantis</i> sp. 4	LC	38
<i>Pristimantis zeuctotylus</i>	LC	38
<i>Ameerega hahneli</i>	LC	38
<i>Dendrobates tinctorius</i>	LC	38
<i>Ranitomeya amazonica</i>	LC	38
<i>Dendropsophus counani</i>	LC	38
<i>Dendropsophus leucophyllatus</i>	LC	38
<i>Dendropsophus melanargyreus</i>	LC	38
<i>Dendropsophus minutus</i>	LC	38

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Dendropsophus</i> sp. 1	LC	38
<i>Hypsiboas boans</i>	LC	38
<i>Hypsiboas calcaratus</i>	LC	38
<i>Hypsiboas cinerascens</i>	LC	38
<i>Hypsiboas dentei</i>	LC	38
<i>Hypsiboas diabolicus</i>	LC	39
<i>Hypsiboas fasciatus</i>	LC	39
<i>Hypsiboas multifasciatus</i>	LC	39
<i>Hypsiboas ornatissimus</i>	LC	39
<i>Hypsiboas punctatus</i>	LC	39
<i>Hypsiboas semilineatus</i>	LC	39
<i>Osteocephalus helenae</i>	LC	39
<i>Osteocephalus leprieurii</i>	LC	39
<i>Osteocephalus oophagus</i>	LC	39
<i>Osteocephalus taurinus</i>	LC	39
<i>Scinax boesemani</i>	LC	39
<i>Scinax nebulosus</i>	LC	39
<i>Scinax proboscideus</i>	LC	39
<i>Scinax ruber</i>	LC	39
<i>Scinax</i> sp. 2	LC	39
<i>Trachycephalus coriaceus</i>	LC	39
<i>Trachycephalus hadroceps</i>	LC	39
<i>Trachycephalus resinifictrix</i>	LC	39
<i>Trachycephalus typhonius</i>	LC	39
<i>Adenomera andreae</i>	LC	39
<i>Adenomera heyeri</i>	LC	39
<i>Adenomera hylaedactyla</i>	LC	39
<i>Engystomops petersi</i>	LC	39
<i>Leptodactylus fuscus</i>	LC	39
<i>Leptodactylus guianensis</i>	LC	39
<i>Leptodactylus knudseni</i>	LC	39
<i>Leptodactylus longirostris</i>	LC	39
<i>Leptodactylus myersi</i>	LC	39
<i>Leptodactylus mystaceus</i>	LC	39
<i>Leptodactylus nesiotus</i>	LC	39
<i>Leptodactylus pentadactylus</i>	LC	39
<i>Leptodactylus petersii</i>	LC	39
<i>Leptodactylus rhodomystax</i>	LC	39
<i>Leptodactylus</i> sp. groupe <i>podicipinus</i> C	LC	39
<i>Leptodactylus stenodema</i>	LC	39
<i>Lithodytes lineatus</i>	LC	39
<i>Chiasmocleis hudsoni</i>	LC	39
<i>Chiasmocleis shudikarensis</i>	LC	39
<i>Hamptophryne boliviana</i>	LC	39
<i>Otophryne pyburni</i>	LC	39
<i>Callimedusa tomopterna</i>	LC	39
<i>Phyllomedusa bicolor</i>	LC	39
<i>Phyllomedusa vaillantii</i>	LC	39

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Pipa aspera</i>	LC	39
<i>Pipa pipa</i>	LC	39
<i>Lithobates palmipes</i>	LC	39
<i>Caecilia albiventris</i>	DD	41
<i>Caecilia gracilis</i>	DD	41
<i>Caecilia tentaculata</i>	DD	41
<i>Rhinatrema bivittatum</i>	DD	41
<i>Microcaecilia dermatophaga</i>	DD	41
<i>Microcaecilia unicolor</i>	DD	41
<i>Potomotyphlus kaupii</i>	DD	41
<i>Typhlonectes compressicauda</i>	DD	41
<i>Anomaloglossus</i> sp. 1	DD	42
<i>Anomaloglossus</i> sp. 2	DD	42
<i>Rhinella martyi</i>	DD	42
<i>Rhinella</i> sp.	DD	42
<i>Cochranella geijskesi</i>	DD	42
<i>Hyalinobatrachium kawense</i>	DD	42

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Hyalinobatrachium tricolor</i>	DD	43
<i>Pristimantis</i> sp. 5	DD	43
<i>Dendropsophus leali</i>	DD	43
<i>Dendropsophus minusculus</i>	DD	43
<i>Hypsiboas crepitans</i>	DD	43
<i>Osteocephalus cabrerai</i>	DD	44
<i>Scinax</i> sp. 1	DD	44
<i>Scinax</i> sp. 3	DD	44
<i>Scinax x-signatus</i>	DD	44
<i>Leptodactylus podicipinus</i>	DD	44
<i>Physalaemus ephippifer</i>	DD	45
<i>Chiasmocleis haddadi</i>	DD	45
<i>Ctenophryne geayi</i>	DD	45
<i>Synapturanus</i> sp. 1	DD	45
<i>Synapturanus</i> sp. 2	DD	45
<i>Pithecopus hypochondrialis</i>	DD	45
<i>Pipa snethlageae</i>	DD	46

Liste des espèces d'amphibiens non soumises à l'évaluation

Les **espèces introduites** en Guyane durant la période récente (après l'an 1500) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^a.

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane
<i>Eleutherodactylus johnstonei</i>	Eleuthérodactyle de Johnstone	NA ^a



L'Eleuthérodactyle de Johnstone (*Eleutherodactylus johnstonei*), une espèce introduite non évaluée

© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2014, Cayenne.

**Fiches techniques
sur les espèces d'amphibiens
menacées et quasi menacées
(pages 25 à 36)**



La Rainette des pripris (*Hypsiboas raniceps*), une espèce classée « En danger »
© Vincent Prémel. 3 février 2015, lieu-dit Guatémala, Kourou.

Nom scientifique	<i>Anomaloglossus degranvillei</i> (Lescure, 1975)
Nom commun	Anomaloglosse de Granville

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436829	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Aromobatidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Oui	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	torrents frais d'altitude, rivières, zones montagneuses	Principales menaces	menaces potentielles : infections par un champignon ou des virus, changements climatiques, dégradation de la qualité de l'habitat due à l'orpaillage
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(ii,iv,v)	En danger
<p>L'Anomaloglosse de Granville regroupe un complexe de trois taxons endémiques de Guyane avec de forts enjeux de conservation et de connaissance, évalués ici dans leur ensemble car difficiles à distinguer. Dans l'état actuel des connaissances, les populations connues se répartissent en trois groupes (nord-est de la Guyane, mont Atachi-Bakka/mont Galbao, mont Itoupé) qui forment des lignées mitochondriales distinctes représentant potentiellement des espèces différentes.</p> <p>Ce petit aromobatidé forestier, terrestre et diurne se reproduit dans les torrents frais d'altitude et les rivières. Sa distribution est localisée : 22 points de présence sont connus, équivalant à 88 km², soit une zone d'occupation totale très inférieure à 500 km². La population est sévèrement fragmentée : les trois populations du sud (mont Atachi-Bakka, mont Galbao et mont Itoupé) semblent complètement isolées sur des massifs montagneux. Il est constaté un déclin continu du nombre de localités, de la zone d'occupation et du nombre d'individus matures. La tendance actuelle de la population est à la diminution. Cette espèce montagnaise est potentiellement menacée par le réchauffement climatique. En 2018, les connaissances ont évolué et cette espèce a été divisée (Fouquet <i>et al.</i> 2018).</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Rhinella merianae</i> (Gallardo, 1965)
Nom commun	Crapaud granuleux

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	528782	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Bufoidea

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	4 à 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	100	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Oui	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes inondables	Principales menaces	dégradation des savanes par l'urbanisation (aménagement) et l'agriculture, mortalité routière (secondairement)
---------------------	--------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
<p>Le Crapaud granuleux est une petite espèce terrestre, nocturne et savanicole qui se reproduit dans les zones inondées des savanes en début de saison des pluies. Au sein d'une enveloppe bioclimatique assez étendue - l'espèce étant largement distribuée sur le plateau des Guyanes -, le Crapaud granuleux demeure toutefois très lié aux savanes sèches. Sa répartition est donc très localisée en Guyane : sa zone d'occupation est estimée à environ 100 km² sur la base des stations connues pour une zone d'occurrence inférieure à 5 000 km².</p> <p>On distingue actuellement 4 à 5 groupes de populations plus ou moins isolées par des zones forestières ou des grands fleuves formant 5 à 5 localités, et la population globale est considérée comme sévèrement fragmentée. Il est constaté un déclin de la qualité de son habitat et la tendance actuelle de la population est à la diminution. S'il se maintient dans certains pâturages et prairies en marge des savanes, le Crapaud granuleux semble sensible à la modification de son habitat.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotopie), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Pristimantis espedeus</i> Fouquet, Martinez, Courtois, Dewynter, Pineau, Gaucher, Blanc, Marty & Kok, 2013
Nom commun	Hylode des brumes

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	782907	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Craugastoridae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 200	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Oui	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	massifs montagneux > 400 mètres d'altitude	Principales menaces	disparition des habitats liée aux changements climatiques
----------------------------	--	----------------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p>L'Hylode des brumes est une espèce subendémique de Guyane, présente également au Suriname et en Amapá. Découverte en 1998, elle a été décrite en 2013 (Fouquet <i>et al.</i> 2013). Crépusculaire et arboricole, elle est exclusivement observée autour des massifs montagneux et à des altitudes élevées (souvent au-dessus de 400 mètres d'altitude à quelques exceptions près), ce qui démontre un caractère orophile et une sensibilité très probable aux changements climatiques. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 200 km² et sa population, répartie sur 10 localités connues, est considérée comme sévèrement fragmentée.</p> <p>Cette espèce à développement direct, c'est-à-dire sans stade larvaire, est sensible aux conditions climatiques. Si la qualité de son habitat est actuellement stable, le réchauffement climatique pourrait représenter une menace importante pour l'Hylode des brumes (Courtois <i>et al.</i> 2016), affectant l'ensemble des stations de l'espèce, avec pour conséquence la disparition des habitats favorables. Sur cette base, il est considéré que l'étendue et la qualité de son habitat connaîtront un déclin projeté dans les années à venir. La tendance actuelle de sa population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotopie), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Dendropsophus gaucheri</i> (Lescure & Marty, 2000)
Nom commun	Rainette de Gaucher

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436854	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Hylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 200	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	24	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes humides arbustives	Principales menaces	dégradation des savanes par l'urbanisation (aménagement) et l'agriculture
---------------------	----------------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
<p>La Rainette de Gaucher est une espèce endémique de l'est du plateau des Guyanes. Elle est discrète une grande partie de l'année et n'est véritablement contactée qu'en début de saison des pluies lors des épisodes de reproduction. C'est une petite rainette des milieux semi-ouverts comme les savanes humides arbustives qui se retrouve parfois en bordure de zones forestières à la faveur d'ouvertures anthropiques du milieu (pistes, carrières de sable, etc.). Sa répartition sur le plateau des Guyanes indique qu'elle tolère une large gamme de conditions bioclimatiques tant que la végétation est ouverte et que des points d'eau temporaires (mares, fossés, etc.) lui procurent des sites de reproduction. Principalement présente sur la bande côtière entre Kourou et Iracoubo, elle est localisée sur une zone d'occurrence de moins de 200 km² et une zone d'occupation estimée à 24 km². Il est constaté un déclin de la qualité et de l'étendue de son habitat. L'espèce n'est connue en Guyane que de 6 stations très rapprochées, formant moins de 5 localités, et la tendance actuelle de sa population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Hypsiboas raniceps</i> Cope, 1862
Nom commun	Rainette des pripris

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436874	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Hylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Oui	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais, savanes inondables	Principales menaces	dégradation des habitats par le pâturage et la mise en culture
---------------------	----------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B1ab(iii)	En danger
La Rainette des pripris est une espèce exclusivement liée aux marais côtiers et aux savanes inondables du littoral guyanais. Elle est inconnue du reste du plateau des Guyanes à l'exception de deux stations en Amapá le long de l'Amazone. Sa répartition est donc très localisée en Guyane, avec une zone d'occurrence estimée à moins de 5 000 km ² . Les milieux fréquentés par cette rainette, discontinus, sont restreints à une mince bande côtière sous forte pression anthropique. La population est considérée comme sévèrement fragmentée. Un déclin de l'étendue et de la qualité de son habitat est constaté notamment du fait des comblements des marais. La tendance actuelle de la population est à la diminution.		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (IUCN France)



Nom scientifique	<i>Sphaenorhynchus lacteus</i> (Daudin, 1800)
Nom commun	Sphénorhynque lacté

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436889	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Hylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	4
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 20	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Oui	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais, savanes inondables	Principales menaces	dégradation des habitats par les projets d'aménagements et de barrages hydroélectriques
---------------------	----------------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
Le Sphénorhynque lacté est une rainette nocturne très rare en Guyane, inféodée aux savanes inondables et aux marais côtiers et intérieurs. Son aire de répartition est très localisée, avec une zone d'occupation estimée à moins de 20 km ² , malgré d'autres habitats favorables disponibles. Sur les 4 populations connues, bien disjointes, 2 sont menacées de disparition : celle de Roura par des projets d'aménagement à l'entrée du bourg et celle de l'Inini par un barrage hydroélectrique qui submergera le marais. L'étendue et la qualité de l'habitat est actuellement stable mais un déclin lié au projet de barrage est prévu dans les années à venir. La population est considérée comme sévèrement fragmentée. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (IUCN France)



Nom scientifique	<i>Leptodactylus chaquensis</i> Cei, 1950
Nom commun	Leptodactyle ocellé

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	820610	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Leptodactylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	20	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Oui	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches saisonnièrement inondées, prairies	Principales menaces	dégradation de l'habitat (aménagements)
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p>Le Leptodactyle ocellé est une espèce exclusivement liée aux savanes sèches saisonnièrement inondées et aux prairies de la bande côtière guyanaise. Dans l'état actuel des connaissances, l'espèce se cantonne à un très petit territoire compris entre Macouria et Sinnamary : la zone d'occupation est estimée à 20 km², ce qui est probablement représentatif de l'aire de distribution de l'espèce en Guyane, dans moins de 5 localités (5 mailles sont connues). La population est considérée comme sévèrement fragmentée du fait des sites disjoints et des faibles capacités de mobilité de l'espèce : il y a peu de possibilités d'échanges entre les sites. Il est constaté un déclin de la qualité de son habitat du fait des comblements et destructions dus aux aménagements, en particulier sur les sites du Centre Spatial Guyanais. La tendance actuelle de sa population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Dendropsophus walfordi</i> (Bokermann, 1962)
Nom commun	Rainette naine

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	783190	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Hylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais, savanes inondables	Principales menaces	dégradation de l'habitat (urbanisation, pratiques agricoles dont assèchement dû au drainage)
---------------------	----------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>La répartition de la Rainette naine est limitée aux zones ouvertes de l'Est guyanais, comme les marais côtiers et les savanes inondables. L'espèce, facilement détectable à son chant puissant pendant une grande partie de la saison des pluies, colonise également les canaux inondés jusque dans les agglomérations. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km² et sa zone d'occupation à moins de 500 km². Il est constaté un déclin de l'étendue et de la qualité de son habitat. Bien que l'espèce se maintienne dans les zones agricoles et urbaines, elle est probablement sensible à l'assèchement des zones humides où elle se reproduit. Le nombre de localités est estimé à largement plus de 10, et la tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Pseudis paradoxa</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Grenouille paradoxale

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436880	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Hylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 1 800	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes inondables, pripris, marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat par les aménagements (comblements des zones marécageuses), collisions routières
---------------------	-------------------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii,v)	Quasi menacée
<p>La Grenouille paradoxale occupe les marais côtiers, pripris et savanes inondables. Malgré une large répartition en Amérique du Sud, elle est très localisée sur le plateau des Guyanes : elle n'est connue que de la Pointe Béhague à l'Est jusqu'aux marais de Panato à l'Ouest. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km², avec une zone d'occupation de moins de 1 800 km². Le nombre de localités où l'espèce est recensée est supérieur à 10. Même si la Grenouille paradoxale parvient à se maintenir dans les marais périurbains et certaines zones agricoles gagnées sur ses habitats naturels, elle est sensible au comblement des zones humides et au pompage pour l'irrigation. La tendance actuelle de sa population est à la diminution en lien avec un déclin de l'étendue et de la qualité de son habitat, ainsi que de son nombre d'individus matures.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Scinax jolyi</i> Lescure & Marty, 2000
Nom commun	Scinax de Joly

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	DD
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436883	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Hylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes inondables	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'urbanisation (aménagement)
---------------------	--------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)	Quasi menacée
<p>La Scinax de Joly est une espèce subendémique de Guyane décrite en 2000 et présente également en Amapá. Cette rainette crépusculaire et nocturne des savanes inondables est très localisée entre Roura et Saint-Georges de l'Oyapock. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km² et sa zone d'occupation à moins de 500 km². Il est constaté un déclin ponctuel et localisé de la qualité de l'habitat. L'une des stations de Saint-Georges, le marais Gabin, a été fortement dégradée ces dernières années par l'urbanisation. Actuellement, 11 stations sont connues, mais certaines d'entre elles sont géographiquement très proches et d'autres stations pourraient être découvertes. Le nombre de localités est donc estimé à plus de 10, majoritairement situées en réserve, notamment la Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Hydrolaetare schmidti</i> (Cochran & Goin, 1959)
Nom commun	Hydrolétare de Schmidt

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436900	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Leptodactylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	forêts marécageuses, forêts galeries, marais	Principales menaces	dégradation des habitats par les aménagements (comblement des zones marécageuses)
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>L'Hydrolétare de Schmidt est une grosse grenouille qui fréquente les forêts marécageuses, les forêts galeries et les marais côtiers du nord-est de la Guyane. L'espèce, dont le chant est puissant et caractéristique, se retrouve ponctuellement en Amapá le long des grands fleuves qu'elle est susceptible de coloniser jusqu'aux parties amont. En Guyane, sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km² avec une zone d'occupation de moins de 2 000 km², superficie qui correspond à la surface cumulée des marais côtiers et des marécages ripicoles de toute la bande côtière.</p> <p>Un déclin de la qualité de son habitat est constaté : ses populations, souvent isolées les unes des autres et occupant plus de 10 localités, sont en effet menacées par le comblement des marais et des forêts marécageuses, notamment sur l'île de Cayenne et dans le secteur du Galion. La dynamique de développement sur le littoral guyanais, qui se fait au détriment des forêts inondables et des marais côtiers constitue une menace sérieuse pour les populations de cette imposante grenouille. La Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura semble cependant abriter et soustraire aux aménagements une partie des populations connues en Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Elachistocleis surinamensis</i> (Daudin, 1802)
Nom commun	Elachistocle ovale

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	436926	Classe	Amphibia
Rang	ES	Ordre	Anura
Règne	Animal	Famille	Microhylidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches et inondées, prairies	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'urbanisation et les pratiques agricoles (assèchement dû au drainage)
---------------------	--------------------------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii,v)	Quasi menacée
La répartition de l'Elachistocle ovale est limitée aux zones ouvertes du littoral guyanais, comme les savanes sèches et inondées, et les prairies. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km ² et sa zone d'occupation à moins de 500 km ² . Le nombre de localités occupées est supérieur à 10. La tendance actuelle de sa population est à la diminution. Bien que l'espèce se maintienne dans les zones agricoles et urbaines, elle est probablement sensible à l'assèchement des savanes humides qui lui procurent ses sites de reproduction. Un déclin de la qualité de son habitat et de son nombre d'individus matures a donc été retenu.		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



**Tableau des espèces d'amphibiens classées en
« Préoccupation mineure »
(pages 38 à 39)**



L'Otophryne hurlante (*Otophryne pyburni*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Jean-Christophe de Massary. 3 décembre 1995, station de recherche du Muséum national d'Histoire naturelle de Saint-Eugène, Saint-Elie.

Les espèces classées LC ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans le tableau ci-dessous :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Allophrynidae	<i>Allophryne ruthveni</i>	Allophryne arlequin	LC	?	LC
Aromobatidae	<i>Allobates femoralis</i>	Allobate fémoral	LC	?	LC
Aromobatidae	<i>Allobates granti</i>	Allobate à flancs noirs	LC	?	LC
Aromobatidae	<i>Allobates</i> sp.	/	LC	?	NE
Aromobatidae	<i>Anomaloglossus baeobatrachus</i>	Anomaloglosse des Guyanes	LC	?	DD
Aromobatidae	<i>Anomaloglossus surinamensis</i>	Anomaloglosse du Suriname	LC	?	NE
Bufo	<i>Amazophrynella</i> sp.	/	LC	?	NE
Bufo	<i>Atelopus flavescens</i>	Atélope de Guyane	LC	?	VU
Bufo	<i>Atelopus hoogmoedi</i>	Atélope d'Hoogmoed	LC	?	NE
Bufo	<i>Rhaebo guttatus</i>	Crapaud tacheté	LC	?	LC
Bufo	<i>Rhinella castaneotica</i>	Crapaud feuille	LC	?	LC
Bufo	<i>Rhinella lescurei</i>	Crapaud de Lescure	LC	?	DD
Bufo	<i>Rhinella margaritifera</i>	Crapaud perlé	LC	?	LC
Bufo	<i>Rhinella marina</i>	Crapaud buffle	LC	↗	LC
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium cappellei</i>	Centrolène ponctuée	LC	?	NE
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium iaspidiense</i>	Centrolène de Yuruani	LC	?	DD
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium mondolfii</i>	Centrolène siffleuse	LC	?	LC
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium</i> sp.	/	LC	?	NE
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium taylori</i>	Centrolène de Taylor	LC	?	LC
Centrolenidae	<i>Teratohyla midas</i>	Centrolène à points jaunes	LC	?	LC
Centrolenidae	<i>Vitreorana ritae</i>	Centrolène des Oyampis	LC	?	DD
Ceratophryidae	<i>Ceratophrys cornuta</i>	Cératophrys cornu	LC	?	LC
Craugastoridae	<i>Pristimantis chiastonotus</i>	Hylode porte-X	LC	?	LC
Craugastoridae	<i>Pristimantis gutturalis</i>	Hylode à bande gutturale	LC	?	LC
Craugastoridae	<i>Pristimantis inguinalis</i>	Hylode inguinale	LC	?	LC
Craugastoridae	<i>Pristimantis</i> sp. 1	/	LC	?	NE
Craugastoridae	<i>Pristimantis</i> sp. 3	/	LC	?	NE
Craugastoridae	<i>Pristimantis</i> sp. 4	/	LC	?	NE
Craugastoridae	<i>Pristimantis zeuctotylus</i>	Hylode zeuctotyle	LC	?	LC
Dendrobatidae	<i>Ameerega hahneli</i>	Allobate cliquetant	LC	?	LC
Dendrobatidae	<i>Dendrobates tinctorius</i>	Dendrobate à tapirer	LC	?	LC
Dendrobatidae	<i>Ranitomeya amazonica</i>	Dendrobate à ventre tacheté	LC	?	DD
Hylidae	<i>Dendropsophus counani</i>	Rainette camuse	LC	?	NE
Hylidae	<i>Dendropsophus leucophyllatus</i>	Rainette à bandeau	LC	?	LC
Hylidae	<i>Dendropsophus melanargyreus</i>	Rainette frangée	LC	?	LC
Hylidae	<i>Dendropsophus minutus</i>	Rainette menue	LC	?	LC
Hylidae	<i>Dendropsophus</i> sp. 1	/	LC	?	NE
Hylidae	<i>Hypsiboas boans</i>	Rainette patte d'oie	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas calcaratus</i>	Rainette éperonnée	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas cinerascens</i>	Rainette centrolène	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas dentei</i>	Rainette des bas-fonds	LC	?	LC

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Hylidae	<i>Hypsiboas diabolicus</i>	Rainette Diable-rouge	LC	?	NE
Hylidae	<i>Hypsiboas fasciatus</i>	Rainette à flancs ponctués	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas multifasciatus</i>	Rainette à bandes	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas ornatissimus</i>	Rainette ornée	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas punctatus</i>	Rainette ponctuée	LC	?	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas semilineatus</i>	Rainette à flancs étoilés	LC	?	LC
Hylidae	<i>Osteocephalus helenae</i>	Ostéocéphale à flancs bleus	LC	?	DD
Hylidae	<i>Osteocephalus leprieurii</i>	Ostéocéphale de Leprieur	LC	?	LC
Hylidae	<i>Osteocephalus oophagus</i>	Ostéocéphale oophage	LC	?	LC
Hylidae	<i>Osteocephalus taurinus</i>	Ostéocéphale taurin	LC	?	LC
Hylidae	<i>Scinax boesemani</i>	Scinax de Boeseman	LC	?	LC
Hylidae	<i>Scinax nebulosus</i>	Scinax des savanes	LC	?	LC
Hylidae	<i>Scinax proboscideus</i>	Scinax proboscidiennne	LC	?	LC
Hylidae	<i>Scinax ruber</i>	Scinax des maisons	LC	?	LC
Hylidae	<i>Scinax</i> sp. 2	/	LC	?	NE
Hylidae	<i>Trachycephalus coriaceus</i>	Trachycéphale coriace	LC	?	LC
Hylidae	<i>Trachycephalus hadroceph</i>	Trachycéphale métronome	LC	?	LC
Hylidae	<i>Trachycephalus resinifictrix</i>	Trachycéphale Kunawalu	LC	?	LC
Hylidae	<i>Trachycephalus typhonius</i>	Trachycéphale réticulée	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Adenomera andreae</i>	Adénomère familière	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Adenomera heyeri</i>	Adénomère de Heyer	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Adenomera hylaedactyla</i>	Adénomère des herbes	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Engystomops petersi</i>	Physaleme de Peters	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus fuscus</i>	Leptodactyle galonné	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus guianensis</i>	Leptodactyle des Guyanes	LC	?	NE
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus knudseni</i>	Leptodactyle de Knudsen	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus longirostris</i>	Leptodactyle à museau long	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus myersi</i>	Leptodactyle de Myers	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus mystaceus</i>	Leptodactyle à lèvres blanches	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus nesiotus</i>	Leptodactyle des marais	LC	?	VU
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus pentadactylus</i>	Leptodactyle géant	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus petersii</i>	Leptodactyle de Peters	LC	?	NE
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus rhodomystax</i>	Leptodactyle rougeâtre	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus</i> sp. groupe <i>podicipinus</i> C	/	LC	?	NE
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus stenodema</i>	Leptodactyle étroit	LC	?	LC
Leptodactylidae	<i>Lithodytes lineatus</i>	Lithodyte rayé	LC	?	LC
Microhylidae	<i>Chiasmocleis hudsoni</i>	Chiasmocle d'Hudson	LC	?	LC
Microhylidae	<i>Chiasmocleis shudikarensis</i>	Chiasmocle de Shudikar	LC	?	LC
Microhylidae	<i>Hamptophryne boliviana</i>	Hamptophryne de Guyane	LC	?	LC
Microhylidae	<i>Otophryne pyburni</i>	Otophryne hurlante	LC	?	LC
Phyllomedusidae	<i>Callimedusa tomopterna</i>	Phylloméduse tigrine	LC	?	LC
Phyllomedusidae	<i>Phyllomedusa bicolor</i>	Phylloméduse bicolore	LC	?	LC
Phyllomedusidae	<i>Phyllomedusa vaillantii</i>	Phylloméduse carénée	LC	?	LC
Pipidae	<i>Pipa aspera</i>	Pipa rugueuse	LC	?	LC
Pipidae	<i>Pipa pipa</i>	Pipa américaine	LC	?	LC
Ranidae	<i>Lithobates palmipes</i>	Grenouille de l'Amazone	LC	?	LC

**Tableau des espèces d'amphibiens classées en
« Données insuffisantes »
(pages 41 à 46)**



La Centrolène splendide (*Cochranella geijskesi*), une espèce classée en « Données insuffisantes »

© Vincent Prémel. 24 mai 2014, Montagne de fer, Mana.

Les espèces classées DD ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans le tableau ci-dessous :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Caeciliidae	<i>Caecilia albiventris</i>	Cécilie à ventre blanc	DD	?	La Cécilie à ventre blanc est une espèce fousseuse observée dans les forêts primaires. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	DD
Caeciliidae	<i>Caecilia gracilis</i>	Cécilie gracile	DD	?	La Cécilie gracile est une espèce fousseuse présente dans les forêts primaires et les savanes. Ses habitudes de reproduction sont inconnues, tout comme la tendance actuelle de la population. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Caeciliidae	<i>Caecilia tentaculata</i>	Cécilie tentaculée	DD	?	La Cécilie tentaculée est une espèce fousseuse observée dans les forêts primaires et secondaires. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Rhinatrema- dae	<i>Rhinatrema bivittatum</i>	Cécilie à deux bandes	DD	?	La Cécilie à deux bandes est une espèce fousseuse occupant les forêts pluviales. Si les adultes ont un mode de vie terrestre lors de la reproduction, les larves éclosent et se développent dans les cours d'eau. On ignore si cette espèce peut être présente dans des habitats dégradés, et la tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Siphonopidae	<i>Microcaecilia dermatophaga</i>	Cécilie de la Mana	DD	?	La Cécilie de la Mana est une espèce fousseuse aux mœurs discrètes, connue dans 3 localités en Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Siphonopidae	<i>Microcaecilia unicolor</i>	Cécilie unicolore	DD	?	La Cécilie unicolore est une espèce des forêts primaires occupant également les zones urbaines et les jardins. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Typhlonectidae	<i>Potomotyphlus kaupii</i>	Cécilie des fleuves	DD	?	La Cécilie des fleuves est une espèce aquatique occupant les rivières, les ruisseaux, les grands et petits lacs et les plaines inondées, connue uniquement en Guyane du bas Oyapock. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Typhlonectidae	<i>Typhlonectes compressicauda</i>	Cécilie à queue comprimée	DD	?	La Cécilie à queue comprimée est une espèce aquatique occupant les rivières et marais permanents du nord-est de la Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Aromobatidae	<i>Anomaloglossus</i> sp. 1	/	DD	?	<i>Anomaloglossus</i> sp. 1 du groupe <i>baeobatrachus</i> est en cours de description. Cette espèce forestière, terrestre et diurne, est a priori localisée dans le sud-ouest de la Guyane. L'espèce n'est actuellement connue que d'une localité dans le sud du Suriname et de 6 localités en Guyane. Sa répartition est mal connue, de même que la tendance actuelle de sa population. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Aromobatidae	<i>Anomaloglossus</i> sp. 2	/	DD	?	L'évolution des connaissances depuis l'élaboration de la Liste rouge suggère qu' <i>Anomaloglossus</i> sp. 2 ne représente probablement pas une espèce à part entière (voir Fouquet <i>et al.</i> 2018).	NE
Bufonidae	<i>Rhinella martyi</i>	Crapaud de Marty	DD	?	Le Crapaud de Marty est une espèce terrestre diurne très localisée en Guyane, notamment dans les massifs forestiers du Sud-Ouest. Sa répartition précise est mal connue : seules 5 stations sont recensées. La grande similitude morphologique avec <i>Rhinella margaritifera</i> complique l'attribution taxonomique des crapauds de ce groupe, notamment dans le tiers sud de la Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Bufonidae	<i>Rhinella</i> sp.	/	DD	?	Ce crapaud a été découvert en 2010 lors d'une mission à Itoupé, mais il est également connu en Amapá. La description de l'espèce est en cours. Sa répartition précise est inconnue, tout comme la tendance de sa population. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Centrolenidae	<i>Cochranella geijskesi</i>	Centrolène splendide	DD	?	La Centrolène splendide est une espèce forestière, arboricole et nocturne, très rarement observée. Seules 3 observations documentées, géographiquement éloignées les unes des autres, sont attestées. L'espèce est probablement largement répartie en Guyane. <i>Cochranella geijskesi</i> a été décrite par Goin en 1966 au Suriname. La tendance de sa population est inconnue. Si les connaissances à ce jour ne permettent pas d'évaluer précisément cette espèce en Guyane, elle est potentiellement menacée par la dégradation de son habitat liée aux activités d'orpaillage.	DD
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium kawense</i>	Centrolène de Kaw	DD	?	La Centrolène de Kaw est une espèce forestière, ripicole, arboricole et nocturne dont la répartition est mal connue. L'espèce, difficile à détecter, est connue des marais de Kaw et de l'intérieur de la Guyane, où 9 données sont recensées. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de savoir si la répartition est continue en forêt ou si les populations sont isolées les unes des autres. Il sera nécessaire de découvrir de nouvelles stations pour mieux comprendre la chorologie de l'espèce et les menaces potentielles auxquelles elle fait face. La dégradation de l'habitat liée aux activités d'orpaillage en représente toutefois une.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Centrolenidae	<i>Hyalinobatrachium tricolor</i>	Centrolène tricolore	DD	?	La Centrolène tricolore est une espèce forestière, ripicole, arboricole et nocturne. La distribution de cette espèce endémique, décrite en 2011 (Castroviejo-Fischer <i>et al.</i> 2011), est mal connue : une douzaine de stations, souvent localisées en bordure de grands fleuves et en ripisylves, sont recensées. La tendance actuelle de sa population est inconnue, mais la dégradation de ses habitats liée aux projets de barrage, par exemple sur la Mana, et aux activités d'orpaillage représente une menace potentielle. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Craugastoridae	<i>Pristimantis</i> sp. 5	/	DD	?	<i>Pristimantis</i> sp. 5 est une espèce forestière, arboricole et nocturne découverte en 2012, uniquement connue de 3 stations dans le sud-ouest de la Guyane. Au sein de la forêt, l'espèce semble liée à la végétation arbustive comme les cambrouzes, les lisières de forêts marécageuses ou les bordures d'inselbergs. Sa répartition est mal connue, tout comme la tendance actuelle de sa population. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Hylidae	<i>Dendropsophus leali</i>	Rainette à œil rouge	DD	?	La Rainette à œil rouge est une espèce de petite taille également présente au Brésil, au Pérou, en Bolivie et en Colombie où elle occupe principalement des habitats ouverts ou des forêts perturbées. Plusieurs populations ont été découvertes récemment en Guyane (Marty <i>et al.</i> 2014) dans le bassin versant du Maroni, en bord de rivières ou de fleuves et dans des secteurs forestiers dont la végétation a subi de profondes modifications liées à l'activité d'orpaillage. Sa répartition reste encore mal connue (9 données d'observation sont recensées actuellement), tout comme la tendance de sa population. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Hylidae	<i>Dendropsophus minusculus</i>	Rainette minuscule	DD	?	La Rainette minuscule est une petite espèce des marais côtiers voire des savanes inondables. Elle peut être confondue avec <i>Dendropsophus walfordi</i> . Dans l'état actuel des connaissances, elle est présente en Guyane dans une zone très restreinte située entre Mana et Awala (2 stations sont connues). Sa répartition est certainement très localisée, et la tendance de sa population est inconnue. La Rainette minuscule est potentiellement menacée par la dégradation de son habitat liée à l'urbanisation et la mise en culture. L'espèce mériterait d'être recherchée pour compléter les connaissances, qui ne permettent pas actuellement d'évaluer précisément son statut.	LC
Hylidae	<i>Hypsiboas crepitans</i>	Rainette crépitante	DD	?	La Rainette crépitante est une espèce des ouvertures forestières que l'on trouve en Guyane sur les inselbergs du Sud et sur le bas Maroni, notamment dans la région d'Apatou, sur la route de Saint-Jean. Sa répartition est mal connue et sa zone d'occupation est difficile à estimer. L'espèce pourrait être présente le long du Maroni jusqu'à Maripasoula et au-delà. Les localités du sud de la Guyane sont isolées les unes des autres, mais des échanges d'individus demeurent possibles. La tendance de sa population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Hylidae	<i>Osteocephalus cabrerai</i>	Ostéocéphale lichen	DD	?	L'Ostéocéphale lichen est une rainette forestière, liée semble-t-il aux petits cours d'eau limpides. C'est une espèce très discrète qui passe facilement inaperçue lors des inventaires. Présente sur le plateau des Guyanes, elle est également connue du Suriname, mais sa répartition pourrait couvrir une partie de l'Amapá, du Pará et s'étendre jusqu'au Guyana. Sa répartition est mal connue (11 données d'observation sont recensées) et l'espèce est probablement plus répandue en Guyane. La tendance de sa population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Hylidae	<i>Scinax</i> sp. 1	/	DD	?	<i>Scinax</i> sp. 1 est une espèce arboricole, nocturne, qui se reproduit dans les mares forestières. Les rares données disponibles concernent des individus en reproduction : cette espèce très discrète occupe la plupart du temps la canopée, et est donc difficile à contacter lors d'inventaires. La dizaine de stations connues, dispersées dans le bloc forestier, suggère une large répartition, mais les données sont encore insuffisantes pour évaluer si l'aire de distribution est continue ou morcelée. La tendance de sa population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Hylidae	<i>Scinax</i> sp. 3	/	DD	?	<i>Scinax</i> sp. 3 est une grande rainette forestière, arboricole et nocturne, qui se reproduit dans les mares forestières. Cette espèce discrète semble largement répartie, mais sa distribution précise reste mal connue, tout comme la tendance de sa population. Le nombre de stations recensées en Guyane est faible (une douzaine), mais elles sont relativement bien réparties, ce qui suggère une aire de distribution assez large en forêt guyanaise. Une localité est également connue hors de Guyane dans le sud-ouest du Suriname. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Hylidae	<i>Scinax x-signatus</i>	Rainette X-signée	DD	?	La Rainette X-signée est une grande rainette nocturne des milieux ouverts : elle occupe principalement les savanes inondables et les prairies. L'espèce n'est connue que de quelques stations littorales entre l'île de Cayenne et le Centre Spatial Guyanais. Son aire de répartition précise est mal connue, tout comme son aire d'indigénat. La lignée observée en Guyane, introduite en Martinique, est considérée comme une espèce envahissante aux Antilles. La tendance de sa population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus podicipinus</i>	/	DD	?	En Guyane, <i>Leptodactylus podicipinus</i> n'est connue que sur la base de 2 données d'observation de 2001 et 2003, mais l'espèce est également présente à Macapá. Il s'agit probablement d'une espèce d'affinité amazonienne dont la connaissance actuelle est insuffisante pour évaluer son statut de conservation.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Leptodactylidae	<i>Physalaemus ehippifer</i>	/	DD	?	<i>Physalaemus ehippifer</i> est une petite grenouille terrestre des savanes côtières ou incluses et des forêts ouvertes de l'ouest du plateau des Guyanes. Jusqu'à récemment, l'espèce était considérée absente de Guyane. En janvier 2016, la découverte d'un juvénile sur les piémonts à l'ouest du massif d'Itoupé (sur une colline près d'un immense flat) suggère une répartition plus étendue vers l'est du plateau des Guyanes, mais l'espèce mériterait d'être recherchée pour compléter les connaissances, qui ne permettent pas actuellement d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Microhylidae	<i>Chiasmocleis haddadi</i>	Chiasmocle d'Haddad	DD	?	Le Chiasmocle d'Haddad est un microhylidé forestier, fousseur et nocturne à détectabilité très faible en dehors des périodes de reproduction. Les confusions taxonomiques sont nombreuses, et il est possible que plusieurs espèces soient comprises sous ce nom. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Microhylidae	<i>Ctenophryne geayi</i>	Cténophryne de Guyane	DD	?	La Cténophryne de Guyane est une espèce forestière, terrestre, fousseuse et nocturne à reproduction explosive et à détectabilité très faible en dehors des épisodes de reproduction. Cette espèce est très rarement observée et, à ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane. Les données sporadiques sur le reste du plateau des Guyanes et dans le reste de l'Amazonie suggèrent que l'espèce est très largement répartie.	LC
Microhylidae	<i>Synapturanus</i> sp. 1	/	DD	?	Les Grenouilles-taupes du genre <i>Synapturanus</i> sont des grenouilles forestières fousseuses dont la probabilité de détection est très faible. Sur la base de données moléculaires et de comparaison de la morphologie et de la coloration, deux espèces ont été mises en évidence en Guyane. Pour l'instant, la confusion entre les deux espèces ne permet pas de préciser leur répartition précise.	NE
Microhylidae	<i>Synapturanus</i> sp. 2	/	DD	?	Les Grenouilles-taupes du genre <i>Synapturanus</i> sont des grenouilles forestières fousseuses dont la probabilité de détection est très faible. Sur la base de données moléculaires et de comparaison de la morphologie et de la coloration, deux espèces ont été mises en évidence en Guyane. Pour l'instant, la confusion entre les deux espèces ne permet pas de préciser leur répartition précise.	NE
Phyllomedusidae	<i>Pithecopus hypochondrialis</i>	Phylloméduse à lèvres blanches	DD	?	La Phylloméduse à lèvres blanches est une petite rainette très discrète des milieux ouverts comme les savanes, les friches arbustives et la végétation des savanes-roches, qui se reproduit dans des mares. Elle est connue de deux stations littorales, mais également des berges du Maroni, d'un inselberg isolé dans le Sud et de zones dont la végétation a été dégradée par l'orpaillage. Recensée dans 5 stations, sa répartition reste mal connue, tout comme la tendance de sa population, mais cette dernière est potentiellement menacée par le drainage affectant les cours d'eau du littoral. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC

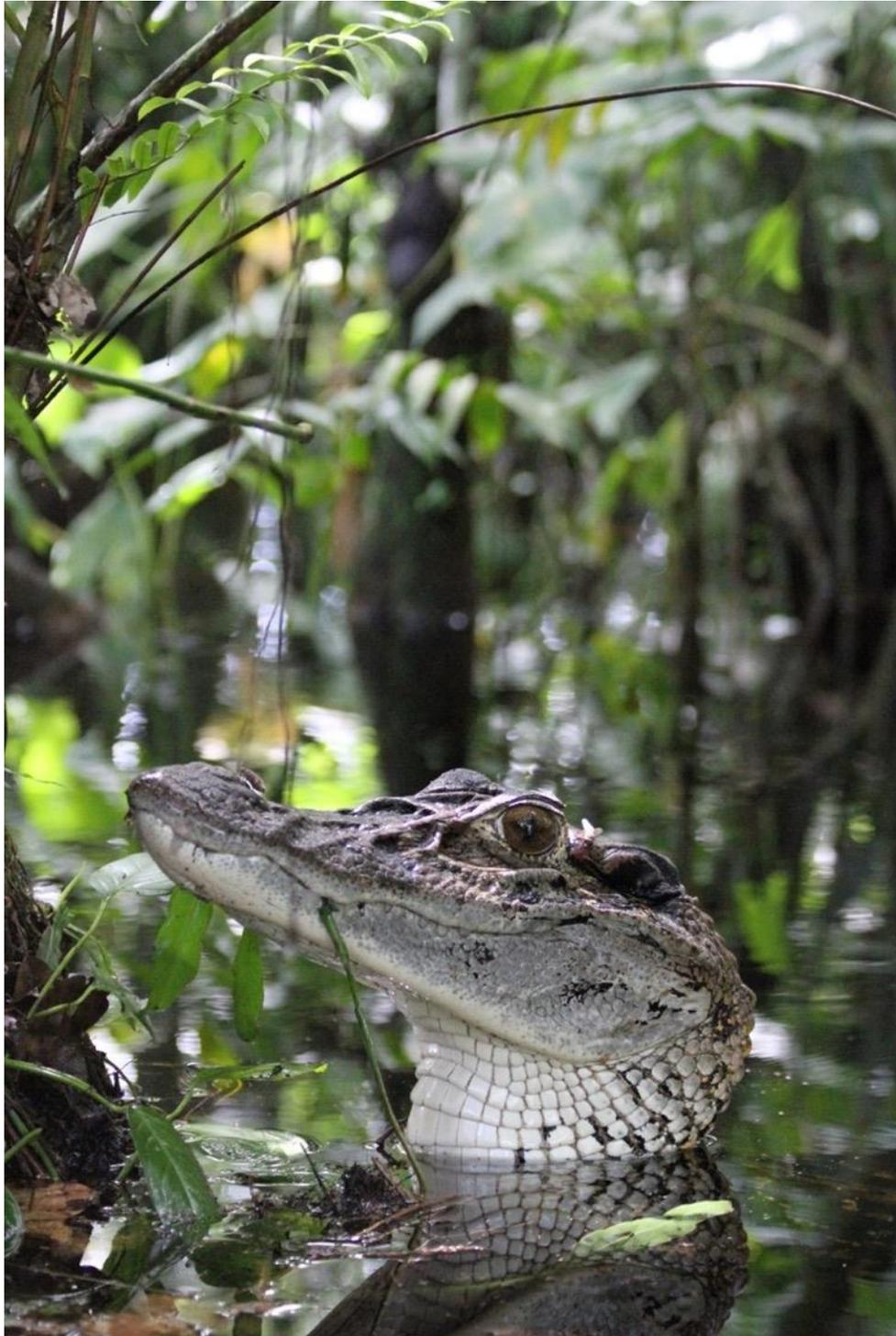
Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Pipidae	<i>Pipa snethlageae</i>	Pipa molle	DD	?	La <i>Pipa molle</i> est une grenouille aquatique très discrète. En Guyane, seules 2 localités côtières sont connues, le Lac Maran et les Salines de Montjoly, suggérant que l'espèce est restreinte aux marais côtiers de l'est guyanais. Les données sont insuffisantes pour estimer l'aire de répartition de l'espèce en Guyane, tout comme la tendance de sa population. L'aménagement rapide du littoral menace les populations connues de cette espèce et une étude spécifique devrait être menée pour mieux connaître sa distribution.	LC



La Cécilie tentaculée (*Caecilia tentaculata*), une espèce classée en « Données insuffisantes »
 © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 8 mai 2012, Montagne de Kaw, Roura.

REPTILES

(pages 48 à 101)



Le Caïman noir (*Melanosuchus niger*), une espèce classée « Quasi menacée »
© Maël Dewynter - Fondation Biotope pour la biodiversité. 2016, savane Angélique, Réserve naturelle
des marais de Kaw-Roura, Roura.

Les données et les aspects méthodologiques

Données mobilisées

Les données utilisées dans cette évaluation sont issues de la base de données « Lachesis » compilée par Maël Dewynter, Michel Blanc, Jean-Christophe de Massary et Antoine Fouquet. La base regroupe au 29 mars 2016 plus de 13 300 données géoréférencées issues d'inventaires publics, privés et de données bibliographiques, provenant uniquement de Guyane.



L'Arthrosaure de Versteeg (*Arthrosaura versteegii*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 18 novembre 2005, Plateau de Lucifer, Saint-Laurent-du-Maroni.

Chaque donnée a été vérifiée avec les auteurs et les données douteuses ont été écartées. La majorité des données (environ 12 800) sont postérieures à 1990, mais quelques 860 données antérieures, parfois anciennes comme les données de Jean-Baptiste Leschenault (1823), ont été intégrées lorsque la précision géographique le permettait. Les données de serpents de Chippaux (1986) (environ 1 000 données) n'ont pas été intégrées à la base car leur précision géographique ne le permettait pas. Elles ont cependant permis d'évaluer la tendance des populations de certaines espèces de serpents à partir de leur abondance relative comparée entre les périodes 1970-1990 et 1990-2016.

Le calcul des zones d'occupation spécifiques a été réalisé, dans le cas des espèces côtières ou liées à un habitat particulier, grâce aux données du projet « Expertise littoral 2011 » produit par l'ONF en 2013 :

Anonyme (2013). *Projet « Expertise littoral 2011 » : Occupation du sol et dynamique foncière sur la bande côtière de la Guyane de 2005 à 2011*. Atelier cartographique de l'ONF Guyane. Rapport de l'ONF et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 78 p.

Points particuliers de la démarche méthodologique pour ce chapitre

- Une grille fournie par l'INPN (UMS PatriNat / MNHN) de maille 2 km de côté (soit 4 km²) a été superposée à la base et les données contenues dans une même maille ont été regroupées.
- La maille de 4 km² correspond au standard proposé par l'UICN pour calculer la zone d'occupation (AOO) d'une espèce. En Guyane, où la connaissance de la répartition des reptiles est très fragmentaire, le calcul de l'AOO, en additionnant la surface des mailles positives, n'est pas pertinent car il reflète davantage l'effort de prospection que la réelle répartition de l'espèce. Selon le critère B2, pour qu'une espèce soit considérée LC, son AOO doit être supérieure à 2 000 km² : ce taxon doit donc occuper au moins 500 mailles. Avec une étendue de 83 800 km², la Guyane est intersectée plus de 21 000 mailles, mais seules 1 051 mailles (soit 5 % du territoire) contiennent des données, et l'espèce la plus répandue, *Ameiva ameiva*, n'occupe « que » 234 mailles.

Ainsi, pour les espèces forestières, une approximation de l'AOO basée sur la connaissance empirique de l'espèce est proposée, en considérant que le bloc forestier totalement occupé équivaut à une surface de 83 000 km². Pour les espèces côtières ou liées à un habitat spécifique, l'AOO est estimée en calculant la somme des habitats favorables fournie par l'expertise sur le littoral réalisée par l'ONF (Anonyme 2013).

Dans quelques cas, un modèle de niche écologique à une résolution de 25 ha basé sur les travaux de Phillips *et al.* (2006) et sur un jeu de variables issues de travaux sur la Guyane a été utilisé pour permettre une analyse plus fine, sur le même principe que pour les amphibiens (cf. « Points particuliers de la démarche méthodologique pour ce chapitre » p. 13 et 14 de ce rapport). C'est notamment le cas des tortues *Podocnemis unifilis* et *Chelonoidis denticulata*.



Le Serpent aveugle menu (*Epictia tenella*), une espèce classée en « Données insuffisantes »

© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 20 juin 2016, Saut Maripa, Saint-Georges-de-l'Oyapock.

Reptiles terrestres (pages 51 à 84)

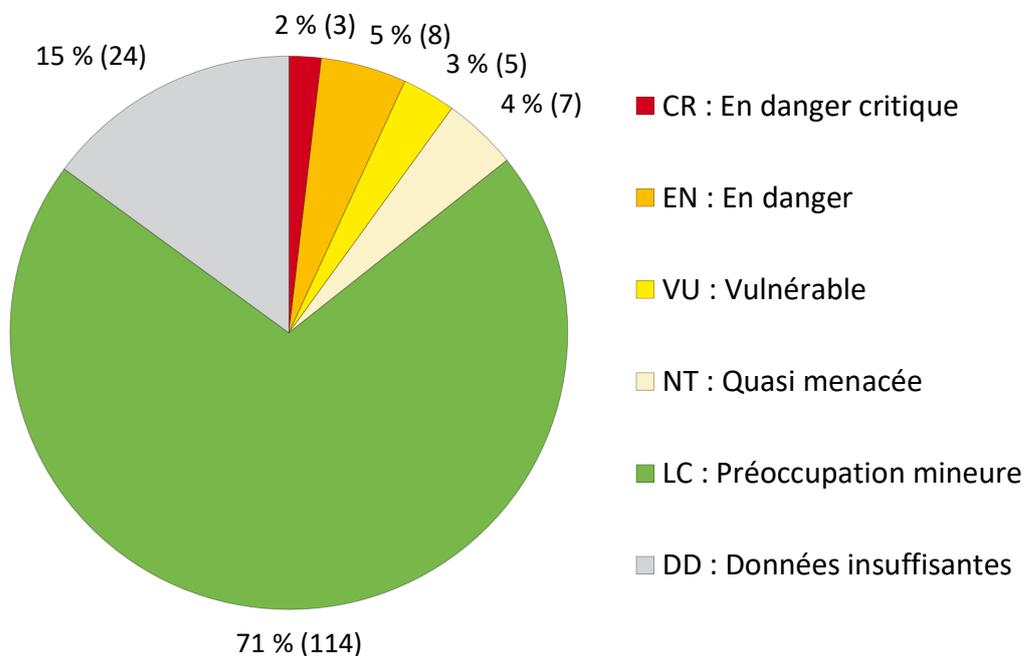


L'Hydrodynaste géant (*Hydrodynastes gigas*), une espèce classée « En danger »

© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 31 mai 2007, aéroport Félix Eboué, Matoury.

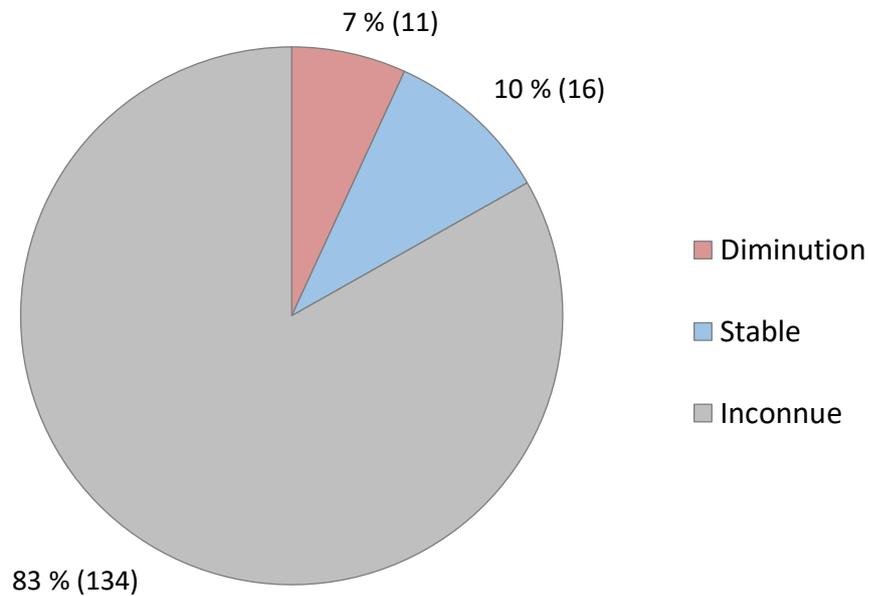
Les résultats synthétiques

Figure 7. Répartition des 161 espèces de reptiles terrestres de Guyane évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



Le Chasseur agouti (*Chironius scurrulus*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 21 décembre 2013, Fleuve Approuague, saut du Grand Machicou, Régina.

Figure 8. Répartition des 161 espèces de reptiles terrestres de Guyane évaluées selon la tendance actuelle de leurs populations

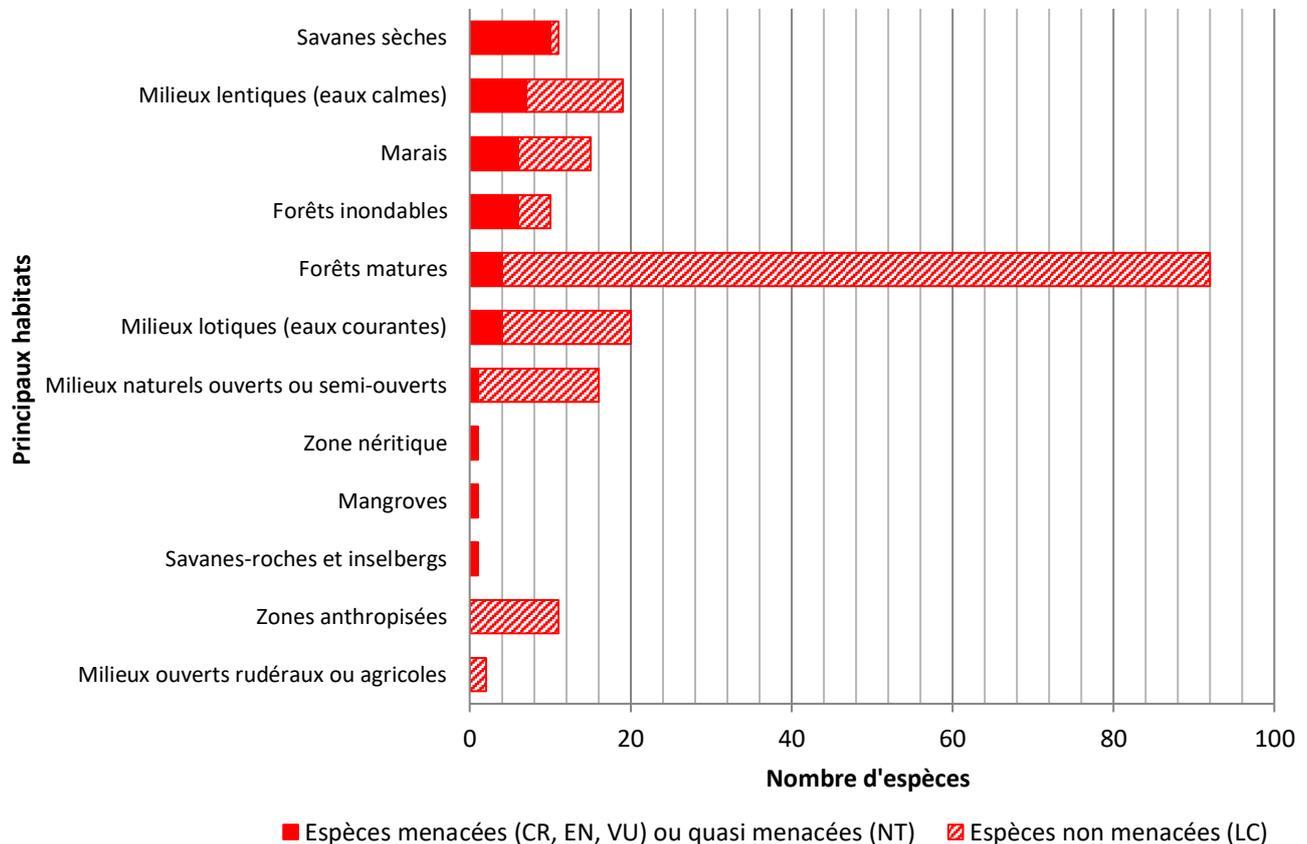


Le Tropicure plissé (*Plica plica*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© David Massemin. 2010.

12 grandes catégories d'habitats ont été définies pour décrire les milieux utilisés par les différentes espèces de reptiles terrestres, et sont détaillés dans l'Annexe 4 en fin de ce rapport.

Figure 9. Répartition des 137 espèces de reptiles terrestres menacées (CR, EN, VU) ou quasi menacées (NT) et non menacées (LC) par grands types d'habitats

Remarque : une espèce peut être présente dans plusieurs habitats.



Les savanes sèches, milieux rares et dispersés sur le littoral guyanais, présentent un fort enjeu de conservation pour 10 espèces de reptiles terrestres menacées ou quasi menacées et une espèce de préoccupation mineure. De tous les habitats, ces savanes, qui n'occupent que 0,3 % de la superficie du territoire guyanais, sont les plus menacées à court terme car soumis à de fortes pressions, détaillées dans le paragraphe suivant. Les milieux lenticques et les marais revêtent également une importance majeure pour les populations de reptiles puisqu'ils abritent respectivement 19 espèces (7 menacées ou quasi menacées et 12 non menacées), et 15 espèces (6 menacées ou quasi menacées et 9 non menacées).

10 espèces de reptiles dont 6 menacées ou quasi menacées sont inféodées aux forêts inondables telles que les forêts sur sable, les cordons littoraux ou les forêts marécageuses, habitats particulièrement sensibles car localisés uniquement sur la bande côtière, où ils subissent les mêmes pressions que les savanes.



Savane naturelle drainée © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Juin 2014, le Galion, Roura.

Enfin, les fleuves et autres milieux lotiques abritent 20 espèces de reptiles, dont 4 actuellement menacées ou quasi menacées, et 92 espèces de reptiles dépendent des forêts matures, incluant 4 espèces menacées ou quasi menacées.



La Couresse rubanée (*Lygophis lineatus*), une espèce classée en « En danger »

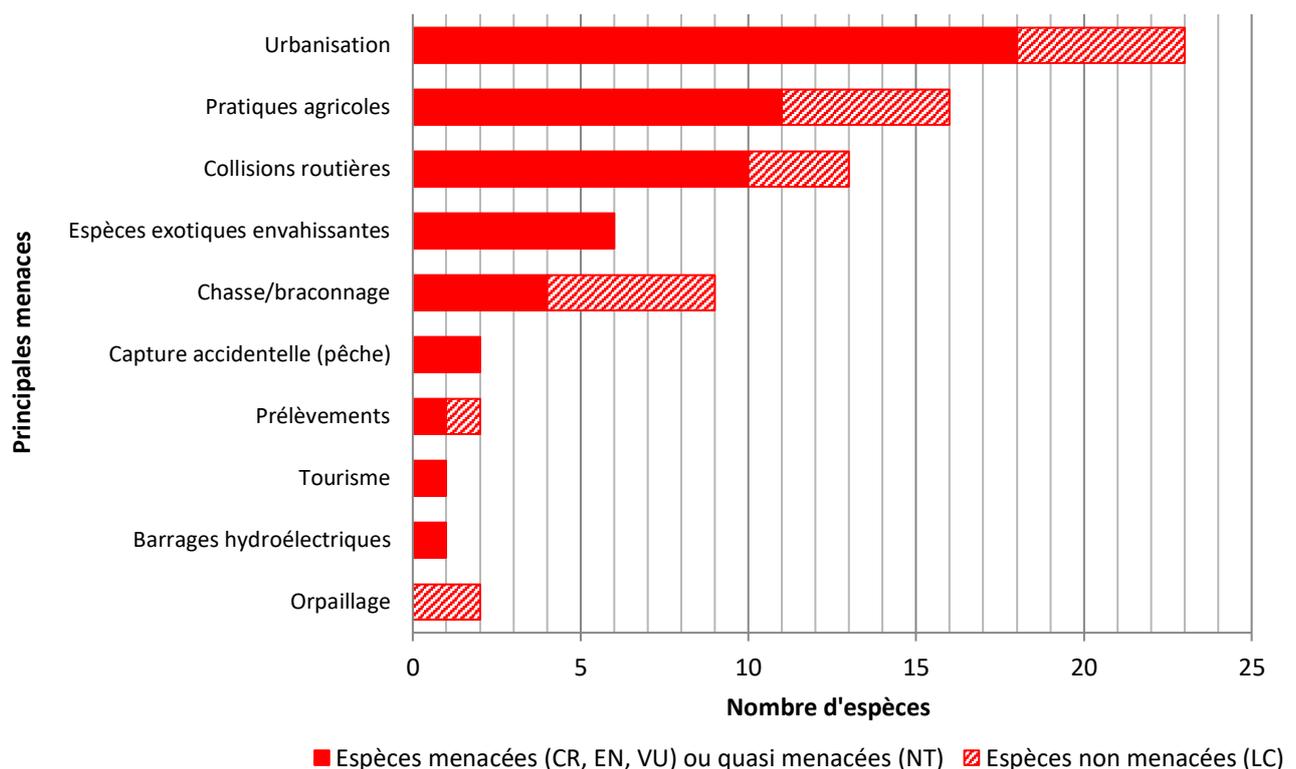
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Janvier 2012, pripris de Yiyi, Sinnamary.

Sur la base de la méthodologie proposée par l'UICN, les principales menaces correspondent aux activités humaines ou aux processus qui impactent ou pourraient impacter directement le taxon évalué. Les menaces sont dans ce sens synonymes de sources de stress et de pressions. Elles ont été regroupées dans 10 catégories, détaillées en Annexe 5 à la fin de ce rapport.

Figure 10. Principales menaces observées chez 35* espèces de reptiles terrestres menacées (CR, EN, VU) ou quasi menacées (NT) et non menacées (LC)

Remarque : une espèce peut être affectée par plusieurs menaces.

*100 espèces non menacées et 2 espèces menacées ne présentent pas de menaces identifiées à ce jour et n'ont donc pas été représentées dans ce graphique.



Comme pour les amphibiens, la principale menace affectant les populations de reptiles est l'urbanisation liée à la forte croissance démographique concentrée sur la bande côtière, qui provoque la dégradation voire la disparition des habitats favorables pour 18 espèces de reptiles menacées ou quasi menacées. À cette menace s'ajoutent la conversion des milieux naturels en parcelles cultivables et l'ensemble des pratiques agricoles, qui touchent 11 espèces de reptiles menacées ou quasi menacées. D'après l'expertise sur le littoral réalisée par l'ONF (Anonyme 2013), la perte de surface de savanes sèches et humides, habitats à fort enjeu pour les reptiles, s'élève à 5 % entre 2001 et 2008, ce qui représente par extrapolation une diminution de 7 % en 10 ans. Ces milieux sont par ailleurs menacés par la progression d'espèces végétales exotiques comme *Acacia mangium*, qui provoquent la disparition des savanes notamment en modifiant la composition du sol, et font ainsi l'objet d'un programme LIFE porté par le GEPOG (Anonyme 2018). 6 espèces de reptiles menacées ou quasi menacées sont directement concernées.

Les milieux boisés littoraux tels que les forêts sur sable, les cordons littoraux ou les forêts marécageuses sont aussi fragilisés par le développement économique et démographique de la Guyane. Dans la basse vallée du Maroni, les projections prévoient le triplement de la population humaine au cours des vingt prochaines années (Anonyme 2014). La pression anthropique sur le milieu forestier, déjà très forte, suivra logiquement la même courbe avec l'intensification des abattis, des opérations de défrichement agricole et de l'urbanisation avec la construction d'habitations individuelles. Les forêts de la bande littorale ont perdu 3,5 % de leur surface entre 2001 et 2008, soit un taux de 6 % sur 10 ans (Anonyme 2013), qui devrait augmenter dans un futur proche.



Le Crotale sud-américain (*Crotalus durissus*), une espèce classée « En danger »
© Maël Dewynter – Fondation Biotopie pour la biodiversité. 2016, golf de Kourou.

La mortalité des individus en dispersion causée par les collisions accidentelles représente également une menace non négligeable pour de nombreuses espèces de reptiles (10 menacées ou quasi menacées et 3 non menacées), en particulier les serpents diurnes. Les axes routiers traversant des milieux d'intérêt comme les savanes contribuent ainsi à la fragmentation de ces habitats, mais les espèces forestières sont également localement concernées.

La chasse et le braconnage, comprenant la collecte des œufs pour la consommation, menacent 9 espèces de reptiles terrestres, dont 4 menacées ou quasi menacées et 5 de préoccupation mineure. Certaines espèces sont massivement récoltées, notamment à proximité des chantiers d'orpaillage, comme la Tortue denticulée (*Chelonoidis denticulata*), là où d'autres sont braconnées, comme le Caïman noir (*Melanosuchus niger*). La capture accidentelle dans les filets de pêche en rivière, affecte également 2 espèces de tortues aquatiques menacées.



La Tortue denticulée (*Chelonoidis denticulata*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Juin 2014, Matoury.

Liste des espèces de reptiles terrestres évaluées

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Mastigodryas bifossatus</i>	CR	62
<i>Xenodon merremi</i>	CR	63
<i>Xenodon severus</i>	CR	64
<i>Peltocephalus dumerilianus</i>	EN	65
<i>Clelia clelia</i>	EN	66
<i>Erythrolamprus cobella</i>	EN	67
<i>Hydrodynastes gigas</i>	EN	68
<i>Lygophis lineatus</i>	EN	69
<i>Philodryas olfersii</i>	EN	70
<i>Pseudoboa neuwiedii</i>	EN	71
<i>Crotalus durissus</i>	EN	72
<i>Podocnemis unifilis</i>	VU	73
<i>Dracaena quianensis</i>	VU	74
<i>Kentropyx striata</i>	VU	75
<i>Phimophis guianensis</i>	VU	76
<i>Pseudoeryx plicatilis</i>	VU	77
<i>Melanosuchus niger</i>	NT	78
<i>Chelonoidis carbonaria</i>	NT	79
<i>Anolis auratus</i>	NT	80
<i>Crocodylus amazonicus</i>	NT	81
<i>Tropidurus hispidus</i>	NT	82
<i>Epicrates maurus</i>	NT	83
<i>Helicops leopardinus</i>	NT	84
<i>Caiman crocodilus</i>	LC	93
<i>Paleosuchus palpebrosus</i>	LC	93
<i>Paleosuchus trigonatus</i>	LC	93
<i>Rhinoclemmys punctularia</i>	LC	93
<i>Kinosternon scorpioides</i>	LC	93
<i>Chelonoidis denticulata</i>	LC	93
<i>Chelus fimbriata</i>	LC	93
<i>Mesoclemmys gibba</i>	LC	93
<i>Mesoclemmys nasuta</i>	LC	93
<i>Platemys platycephala</i>	LC	93
<i>Amphisbaena alba</i>	LC	93
<i>Amphisbaena fuliginosa</i>	LC	93
<i>Alopoglossus angulatus</i>	LC	93
<i>Anolis chrysolepis</i>	LC	93
<i>Anolis fuscoauratus</i>	LC	93
<i>Anolis ortonii</i>	LC	93
<i>Anolis punctatus</i>	LC	93
<i>Arthrosaura kockii</i>	LC	93
<i>Arthrosaura versteegii</i>	LC	93
<i>Bachia flavescens</i>	LC	93
<i>Cercosaura</i> sp.	LC	93
<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>	LC	93
<i>Iphisa elegans</i>	LC	93
<i>Loxopholis guianense</i>	LC	93
<i>Neusticurus bicarinatus</i>	LC	93

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Neusticurus rudis</i>	LC	93
<i>Tretioscincus agilis</i>	LC	93
<i>Iguana iguana</i>	LC	93
<i>Copeoglossum nigropunctatum</i>	LC	93
<i>Varzea bistrata</i>	LC	93
<i>Thecadactylus rapicauda</i>	LC	93
<i>Polychrus marmoratus</i>	LC	93
<i>Mabuya</i> sp.	LC	93
<i>Chatogekko amazonicus</i>	LC	93
<i>Gonatodes annularis</i>	LC	93
<i>Gonatodes humeralis</i>	LC	93
<i>Lepidoblepharis heyerorum</i>	LC	93
<i>Ameiva ameiva</i>	LC	93
<i>Kentropyx calcarata</i>	LC	93
<i>Tupinambis tequixín</i>	LC	93
<i>Plica plica</i>	LC	93
<i>Plica umbra</i>	LC	94
<i>Uracentron azureum</i>	LC	94
<i>Uranoscodon superciliosus</i>	LC	94
<i>Anilius scytale</i>	LC	94
<i>Typhlophis squamosus</i>	LC	94
<i>Boa constrictor</i>	LC	94
<i>Corallus caninus</i>	LC	94
<i>Corallus hortulanus</i>	LC	94
<i>Epicrates cenchria</i>	LC	94
<i>Eunectes murinus</i>	LC	94
<i>Chironius carinatus</i>	LC	94
<i>Chironius exoletus</i>	LC	94
<i>Chironius fuscus</i>	LC	94
<i>Chironius multiventris</i>	LC	94
<i>Chironius scurrulus</i>	LC	94
<i>Dendrophidion dendrophis</i>	LC	94
<i>Drymarchon corais</i>	LC	94
<i>Drymoluber dichrous</i>	LC	94
<i>Leptophis ahaetulla</i>	LC	94
<i>Mastigodryas boddaerti</i>	LC	94
<i>Oxybelis aeneus</i>	LC	94
<i>Oxybelis fulgidus</i>	LC	94
<i>Phrynonax polylepis</i>	LC	94
<i>Rhinobothryum lentiginosum</i>	LC	94
<i>Spilotes pullatus</i>	LC	94
<i>Spilotes sulphureus</i>	LC	94
<i>Taeniophallus nicagus</i>	LC	94
<i>Tantilla melanocephala</i>	LC	94
<i>Xenopholis scalaris</i>	LC	94
<i>Atractus badius</i>	LC	94
<i>Atractus flammigerus</i>	LC	94
<i>Atractus schach</i>	LC	94

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Atractus zidoki</i>	LC	94
<i>Dipsas catesbyi</i>	LC	94
<i>Dipsas copei</i>	LC	94
<i>Dipsas indica</i>	LC	94
<i>Dipsas pavonina</i>	LC	94
<i>Dipsas variegata</i>	LC	94
<i>Drepanoides anomalus</i>	LC	94
<i>Erythrolamprus aesculapii</i>	LC	94
<i>Erythrolamprus breviceps</i>	LC	94
<i>Erythrolamprus miliaris</i>	LC	94
<i>Erythrolamprus pygmaeus</i>	LC	94
<i>Erythrolamprus reginae</i>	LC	94
<i>Erythrolamprus typhlus</i>	LC	94
<i>Helicops angulatus</i>	LC	94
<i>Hydrops triangularis</i>	LC	95
<i>Imantodes cenchoa</i>	LC	95
<i>Imantodes lentiferus</i>	LC	95
<i>Leptodeira annulata</i>	LC	95
<i>Oxyrhopus melanoagenys</i>	LC	95
<i>Oxyrhopus occipitalis</i>	LC	95
<i>Oxyrhopus petolaris</i>	LC	95
<i>Philodryas argentea</i>	LC	95
<i>Philodryas viridissima</i>	LC	95
<i>Pseudoboa coronata</i>	LC	95
<i>Sibon nebulata</i>	LC	95
<i>Siphlophis cervinus</i>	LC	95
<i>Siphlophis compressus</i>	LC	95
<i>Thamnodynastes pallidus</i>	LC	95
<i>Xenodon werneri</i>	LC	95
<i>Micrurus collaris</i>	LC	95
<i>Micrurus diutus</i>	LC	95
<i>Micrurus hemprichii</i>	LC	95
<i>Micrurus lemniscatus</i>	LC	95

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Micrurus psyches</i>	LC	95
<i>Micrurus surinamensis</i>	LC	95
<i>Epictia collaris</i>	LC	95
<i>Amerotyphlops reticulatus</i>	LC	95
<i>Bothrops atrox</i>	LC	95
<i>Bothrops bilineatus</i>	LC	95
<i>Bothrops brazili</i>	LC	95
<i>Lachesis muta</i>	LC	95
<i>Eretmochelys imbricata</i>	DD	97
<i>Amphisbaena vanzolinii</i>	DD	97
<i>Amapasaurus tetradactylus</i>	DD	97
<i>Cercosaura argulus</i>	DD	97
<i>Cercosaura ocellata</i>	DD	97
<i>Pseudogonatodes guianensis</i>	DD	98
<i>Cnemidophorus cryptus</i>	DD	98
<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	DD	98
<i>Cnemidophorus</i>	DD	98
<i>Kentropyx borkiana</i>	DD	98
<i>Eunectes deschauenseei</i>	DD	98
<i>Chironius flavolineatus</i>	DD	99
<i>Drymobius rhombifer</i>	DD	99
<i>Taeniophallus brevirostris</i>	DD	99
<i>Apostolepis quinquelineata</i>	DD	99
<i>Atractus latifrons</i>	DD	99
<i>Atractus torquatus</i>	DD	99
<i>Hydrodynastes bicinctus</i>	DD	100
<i>Hydrops caesurus</i>	DD	100
<i>Xenodon rhabdocephalus</i>	DD	100
<i>Epictia tenella</i>	DD	100
<i>Siagonodon cupinensis</i>	DD	100
<i>Siagonodon septemstriatus</i>	DD	100
<i>Trilepida macrolepis</i>	DD	100
<i>Bothrops taeniatus</i>	DD	101

Liste des espèces de reptiles terrestres non soumises à l'évaluation

Les **espèces introduites** en Guyane durant la période récente (après l'an 1500) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^a.

Les **espèces occasionnelles** ou marginales sur le territoire de Guyane française (par exemple les espèces observées de façon irrégulière, moins d'une fois tous les deux ou trois ans) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^b.

Espèces introduites

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane
<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite	NA ^a
<i>Anolis marmoratus</i>	Anolis brillant de la Guadeloupe	NA ^a
<i>Gehyra mutilata</i>	Gecko mutilé	NA ^a
<i>Hemidactylus mabouia</i>	Hémidactyle mabouia	NA ^a
<i>Lepidodactylus lugubris</i>	Lépidodactyle demi-deuil	NA ^a
<i>Gonatodes vittatus</i>	Gonatode à bande blanche	NA ^a

Espèces occasionnelles

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane
<i>Podocnemis expansa</i>	Podocnémide élargie	NA ^b



Le Gonatode à bande blanche (*Gonatodes vittatus*), une espèce introduite non évaluée
 © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 20 juin 2016, Remire-Montjoly.

**Fiches techniques
sur les espèces de reptiles terrestres
menacées et quasi menacées
(pages 62 à 84)**



Le Peltocéphale d'Amazonie (*Peltocephalus dumerilianus*), une espèce classée « En danger »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2 avril 2014, Lac Maran, Matoury.

Nom scientifique	<i>Mastigodryas bifossatus</i> (Raddi, 1820)
Nom commun	Chasseur des savanes

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444087	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Colubridae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 80 %	Nombre de localités	4
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches, forêts sur cheniers	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>), collisions routières
---------------------	-------------------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	CR A2b	En danger critique
<p>Le Chasseur des savanes est une espèce de couleuvre diurne inféodée aux savanes sèches, très rare en Guyane : elle est connue uniquement de 4 localités entre Macouria et Iracoubo. La population s'étend sur une zone d'occupation estimée à moins de 500 km², avec une zone d'occurrence inférieure à 5 000 km². Un déclin de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté : les savanes sèches et les forêts sur cheniers sont particulièrement menacées par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>).</p> <p>Elles sont également traversées par des axes routiers responsables d'une forte mortalité par collision chez les serpents comme le Chasseur des savanes. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 90 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (11,1 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (0,6 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 80 % sur une période de 30 ans, le temps de génération de l'espèce étant estimé à 10-11 ans. La tendance actuelle de la population est à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Xenodon merremi</i> (Wagler in Spix, 1824)
Nom commun	Xénodon des savanes

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	721416	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 80 %	Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	entre 100 et 150	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>), collisions routières
---------------------	----------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	CR A2b	En danger critique
Le Xénodon des savanes est une espèce savanicole diurne et terrestre considérée comme extrêmement rare en Guyane. Une donnée récente (2012) confirme que l'espèce est encore présente en Guyane, alors qu'elle n'avait pas été observée depuis le début des années 1980. Sa zone d'occupation est estimée entre 100 et 150 km ² sur la base de l'étendue de son habitat. La population occupe vraisemblablement moins de 5 localités.		
Un déclin de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté : les savanes sèches et les forêts sur cheniers sont particulièrement menacées par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>). Elles sont également traversées par des axes routiers responsables d'une forte mortalité par collision chez les serpents. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 90 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (5 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (0,2 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 80 % sur une période de 30 ans, le temps de génération de l'espèce étant estimé à 10-11 ans. La tendance actuelle de la population est à la diminution.		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Xenodon severus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Xénodon à monocle

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444118	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 80 %	Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	forêts matures	Principales menaces	pas de menace identifiée
---------------------	----------------	---------------------	--------------------------

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	CR A2b	En danger critique
<p>Le Xénodon à monocle est une grande couleuvre forestière diurne et terrestre. L'espèce semble largement répartie dans le quart nord de la Guyane. 6 données récentes et 25 données anciennes sont actuellement recensées. Les données anciennes (Gasc & Rodrigues 1980), dont une étude de l'abondance relative des serpents examinés par Chippaux (1986), indiquent que l'espèce était bien présente voire commune sur le littoral et en forêt. Cependant, cette grande couleuvre mesurant près de 2 mètres de long est devenue très rare, et la dernière observation renseignée, malgré une pression croissante d'inventaire en forêt et sur le littoral, date de 1998 (C. Marty, montagne de Kaw).</p> <p>Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 90 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (25,1 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (1 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 80 % sur une période de 30 ans, le temps de génération de l'espèce étant estimé à 10-11 ans. La tendance actuelle de la population est à la diminution. Les menaces pesant sur l'espèce ne sont pas identifiées à ce jour, et son déclin reste inexpliqué.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Peltocephalus dumerilianus</i> (Schweigger, 1812)
Nom commun	Peltocéphale d'Amazonie

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	VU
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444153	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Testudines
Règne	Animal	Famille	Podocnemididae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	3
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	fleuves, marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat par les aménagements, mortalité due à la pêche
---------------------	-----------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN B1ab(iii)	En danger
<p>Le Peltocéphale d'Amazonie est une espèce de tortue fluviatile très discrète qui fréquente également les marais côtiers. Sa répartition connue en Guyane s'étend de l'île de Cayenne à l'Ouest à la rivière de Kaw à l'Est. Si sa zone d'occupation est difficilement estimable, sa zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km². Seules 3 stations sont connues en Guyane, formant 3 localités. Un déclin de la qualité de l'habitat est constaté, excepté dans la réserve de Kaw. Les localités de l'île de Cayenne sont menacées par des aménagements : le lac Maran fait l'objet de lourdes atteintes environnementales et la crique Fouillée est régulièrement curée. Si les populations présentes dans la Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura sont épargnées par les aménagements, la pêche, largement pratiquée dans la rivière de Kaw, est une menace ponctuelle pour les tortues, avec un risque de noyade dans les filets. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Clelia clelia</i> (Daudin, 1803)
Nom commun	Clelia obscure

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444048	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 50 %	Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	forêts matures	Principales menaces	pas de menace identifiée
---------------------	----------------	---------------------	--------------------------

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN A2b	En danger
<p>La <i>Clelia obscure</i> est une grande couleuvre terrestre à large répartition. Les données, souvent anciennes, suggèrent que l'espèce était largement répartie en forêt guyanaise et sur le littoral. La dernière observation en Guyane date de 1998. Depuis deux décennies, le nombre d'observations s'est effondré. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 70 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (16,1 %) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (4,4 %). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 50 % sur une période de 30 ans, avec un temps de génération de l'espèce estimé à 10 ans. Les menaces pesant sur cette espèce ne sont pas identifiées à ce jour, et la tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Erythrolamprus cobella</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Couresse des vasières

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	721402	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 50 %	Nombre de localités	> 20
Période de mesure de la réduction	15 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais, vasières côtières, mangroves	Principales menaces	dégradation de l'habitat par les aménagements
---------------------	--------------------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN A2b	En danger
La Couresse des vasières est une couleuvre assez commune, semi-aquatique, qui fréquente les marais, les vasières côtières et les mangroves. Sa zone d'occupation maximale estimée couvre un peu moins de 2 000 km ² , ce qui correspond à la superficie cumulée des marais, savanes inondables et mangroves de Guyane, soit 40 mailles occupées et plus de 20 localités. Sa zone d'occurrence calculée est inférieure à 20 000 km ² .		
Probablement largement distribuée sur le littoral guyanais, l'espèce demeure localement commune : elle est ainsi abondante dans les rizières de Mana et sur les vasières littorales, notamment à Kourou, dans le port de plaisance du Dégrad des Cannes, etc. Toutefois, les données suggèrent un fort déclin de la population de l'ordre de 80 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (53,3 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (11,3 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 50 % sur une période de 15 ans, avec un temps de génération estimé à environ 5 ans pour cette espèce. Malgré une large répartition, la dégradation progressive des zones humides littorales porte atteinte de façon significative aux populations situées dans les zones anthropisées. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Hydrodynastes gigas</i> (Duméril, Bibron & Duméril, 1854)
Nom commun	Hydrodynaste géant

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444069	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 50 %	Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones humides	Principales menaces	dégradation de l'habitat par les aménagements, collisions routières
---------------------	---------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN A2b	En danger
<p>L'Hydrodynaste géant est une grande couleuvre aquatique que l'on trouve exclusivement dans certaines zones humides de la bande côtière. Sa zone d'occupation estimée pourrait couvrir une partie des zones humides du littoral, soit moins de 2 000 km², tandis que sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km². La population est répartie sur probablement plus de 10 localités, et ses habitats se réduisent progressivement sous l'effet de l'anthropisation, particulièrement dans la région comprise entre Cayenne et Kourou. La mortalité sur les routes représente également une menace non négligeable. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 80 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (16 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (3,3 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 50 % sur une période de 30 ans, avec un temps de génération de l'espèce estimé à 10-11 ans. La tendance actuelle de la population est à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Lygophis lineatus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Couresse rubanée

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444086	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 50 %	Nombre de localités	5
Période de mesure de la réduction	15 ans	Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches, cordons sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>), collisions routières
---------------------	---------------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN A2b B(1+2)ab(iii,v)	En danger
<p>La Couresse rubanée est une couleuvre diurne des savanes sèches et des cordons sableux littoraux. C'est une espèce rare, connue uniquement de 5 localités entre Tonnegrande à l'Est et Mana à l'Ouest. Sa zone d'occupation maximale estimée pourrait couvrir l'ensemble des savanes sèches de Guyane, soit moins de 500 km². Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km². Un déclin des effectifs, de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté. Les savanes sèches et les forêts sur cheniers sont particulièrement menacées par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>). Elles sont également traversées par des axes routiers responsables d'une forte mortalité par collision chez les serpents. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 80 % entre 1990 et la période récente sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (12,1 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (1,5 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 50 % sur une période de 15 ans, avec un temps de génération de l'espèce estimé à 5 ans. La tendance actuelle de la population est à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Philodryas olfersii</i> (Lichtenstein, 1823)
Nom commun	Chasseresse des savanes

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444096	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 50 %	Nombre de localités	6
Période de mesure de la réduction	15 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	milieux ouverts du littoral	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>), collisions routières
---------------------	-----------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN A2b	En danger
<p>La Chasseresse des savanes est une couleuvre diurne, terrestre et arboricole, inféodée aux habitats ouverts du littoral. C'est une espèce rare connue uniquement de 10 observations formant 6 localités, mais elle est probablement distribuée plus largement. Sa zone d'occupation maximale estimée pourrait couvrir l'ensemble des savanes sèches de Guyane, soit moins de 500 km². Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km². Un déclin des effectifs, de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté. Les savanes sèches et les forêts sur cheniers sont particulièrement menacées par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>). Elles sont également traversées par des axes routiers responsables d'une forte mortalité par collision chez les serpents. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 68 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (6 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (1,9 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 50 % sur une période de 15 ans, le temps de génération de l'espèce étant estimé à 5 ans. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (IUCN France)



Nom scientifique	<i>Pseudoboa newwiedii</i> (Duméril in Bibron & Duméril, 1854)
Nom commun	Pseudoboa nasique

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444101	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 50 %	Nombre de localités	10
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches, forêts sur cheniers, forêts sur sable blanc	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture et l'urbanisation
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN A2b	En danger
<p>Le <i>Pseudoboa nasique</i> est une couleuvre terrestre et nocturne inféodée à la bande côtière : c'est une espèce localisée qui semble liée à la présence de savanes sèches et de forêts sur sable (cheniers, sable blanc). Seules 6 données ont été recensées entre 2014 et 2015, mais elle est connue d'une vingtaine de stations distribuées de l'île de Cayenne à l'Ouest aux forêts sur sable blanc de l'Organabo à l'Est, que l'on peut regrouper en une dizaine de localités maximum. La zone d'occupation maximale estimée pourrait couvrir l'ensemble des savanes sèches, des forêts sur cheniers et des forêts sur sable blanc de Guyane, soit moins de 500 km², tandis que la zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km². Un déclin de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté. Les savanes sèches, les forêts sur cheniers et les forêts sur sable blanc sont particulièrement menacées par l'agriculture et l'urbanisation. Les données suggèrent un fort déclin de la population, de l'ordre de 75 % entre 1990 et la période récente sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (15,1 ‰) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (3,7 ‰). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 50 % sur une période de 30 ans, avec un temps de génération de l'espèce estimé à 10 ans. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Crotalus durissus</i> Linnaeus, 1758
Nom commun	Crotale sud-américain

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444145	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Viperidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	mosaïques de forêts et de savanes, cordons sableux littoraux	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>), collisions routières, destruction directe
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
<p>Le Crotale sud-américain est une grande vipère terrestre occupant les mosaïques de forêts et de savanes et les cordons sableux littoraux. L'espèce n'est connue que de quelques grands ensembles de savanes qui s'étendent de la région de Montsinéry jusqu'à Sinnamary, et des cordons sableux littoraux de la région de Mana. La population connue la plus importante se situe près de Kourou et dans le Centre Spatial Guyanais. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km², avec une zone d'occupation de moins de 500 km² correspondant à la surface cumulée des savanes sèches, des cordons sableux littoraux et des forêts sur cheniers. L'espèce est répartie sur moins de 5 localités : elle est recensée sur 9 sites de présence formant 3 localités. Un déclin de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté. Les savanes sèches et les forêts sur cheniers sont particulièrement menacées par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>). Elles sont également traversées par des axes routiers responsables d'une forte mortalité par collision chez les serpents. La destruction directe par l'homme représente aussi une menace, qui a entraîné des déclinés locaux marqués. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (IUCN France)



Nom scientifique	<i>Podocnemis unifilis</i> Troschel, 1848
Nom commun	Podocnémide de Cayenne

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	VU
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444389	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Testudines
Règne	Animal	Famille	Podocnemididae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	fleuves, rivières	Principales menaces	exploitation des œufs et chasse pour la consommation des populations amérindiennes (essentiellement), capture accidentelle dans les filets, dégradation de l'habitat par des projets de barrages hydroélectriques
---------------------	-------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(v)	Vulnérable
La Podocnémide de Cayenne est une espèce protégée de tortue fluviatile que l'on trouve essentiellement dans les fleuves et rivières de l'est guyanais. Sa répartition s'étend sur les lits majeurs de l'Oyapock, de l'Approuague et de la Comté ainsi que de leurs affluents. L'espèce est présente également le long des rivières dans les savanes inondables de la Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura. Ponctuellement, il semble qu'elle soit capable de coloniser les petits cours d'eau forestiers ombragés. La zone d'occurrence de l'espèce est estimée à moins de 20 000 km ² et sa zone d'occupation, si on la restreint au lit majeur des fleuves et rivières, est estimée à moins de 2 000 km ² . Il est considéré que la population est répartie sur moins de 10 localités.		
L'espèce connaît un déclin continu de son nombre d'individus matures et une tendance actuelle des effectifs à la diminution. En Guyane, les pontes de la Podocnémide de Cayenne sont fortement prélevées au début de la saison sèche. Sur l'Approuague, les sites de ponte, a priori rares et localisés, sont très bien connus des populations amérindiennes de Régina qui les exploitent annuellement, et des brésiliens qui les commercialisent. Sur l'Oyapock, il semble que les œufs soient également collectés et les adultes tués au fusil pour la consommation de viande. L'espèce est capturée accidentellement dans les filets. De plus, des projets de barrages hydroélectriques sur l'Approuague pourraient menacer les sites de pontes de l'espèce.		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotopie), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Dracaena guianensis</i> Daudin, 1801
Nom commun	Dracène d'Amazonie

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444009	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Teiidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais arborés, pripris, savanes inondables	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'urbanisation, collisions routières
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p>Le Dracène d'Amazonie est un grand lézard aquatique extrêmement discret et probablement rare. L'espèce est très localisée en Guyane : elle fréquente les marais arborés, les pripris et les savanes inondables côtières. 6 observations sont recensées sur 5 localités, mais elle est sans doute présente plus largement sur moins de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 500 km² pour une zone d'occurrence de moins de 5 000 km². La destruction de l'habitat et les écrasements sur la route constituent les principales menaces sur cette espèce. La station de Saint-Georges (les marais Gabin), qui a fourni plus de la moitié des données entre 2009 et 2015, est fortement menacée par des aménagements à l'entrée de la commune. Une nouvelle station découverte en 2016 sur la commune de Macouria est également menacée par le comblement et le drainage dus à l'urbanisation de la zone de Soula. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Kentropyx striata</i> Daudin, 1802
Nom commun	Kentropyx strié

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444012	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Teiidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches arbustives	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture et l'urbanisation
---------------------	---------------------------	---------------------	--

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p>Le Kentropyx strié est un lézard terrestre et semi-arboricole, inféodé aux savanes sèches arbustives littorales. Espèce rare en Guyane, on la trouve dans les savanes incluses de Nancibo à l'Est et dans la savane Grand Macoua à l'Ouest. Plusieurs stations sont contiguës et peuvent être regroupées en moins de 10 localités isolées. La zone d'occupation maximale estimée pourrait couvrir l'ensemble des savanes sèches de Guyane, soit moins de 500 km², tandis que la zone d'occurrence couvrirait moins de 5 000 km². Les savanes sèches naturelles de Guyane sont particulièrement menacées par l'agriculture et l'urbanisation, et la tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Phimophis guianensis</i> (Troschel, 1848)
Nom commun	Couresse spatulée

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444099	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches, forêts sur cheniers	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>), collisions routières
---------------------	-------------------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p>La Couresse spatulée est une couleuvre savanicole très rare, terrestre voire fousseuse. Elle est très localisée en Guyane où 5 observations sont recensées, formant 4 localités isolées entre Matoury et Mana, avec certainement moins de 10 localités au total. Ses mœurs fousseuses rendent probablement sa détection très aléatoire, mais les données anciennes et récentes suggèrent une répartition très restreinte et un déclin historique notable. Sa zone d'occupation maximale estimée pourrait couvrir l'ensemble des savanes sèches de Guyane, soit moins de 500 km², tandis que sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km². Un déclin de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté. Les savanes sèches et les forêts sur cheniers sont particulièrement menacées par l'agriculture, l'urbanisation et les espèces végétales exotiques envahissantes (<i>Acacia mangium</i>). Elles sont également traversées par des axes routiers responsables d'une forte mortalité par collision chez les serpents. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Pseudoeryx plicatilis</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Pseudoéryx écailléux

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444102	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 30 %	Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction	30 ans	Déclin continu	
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes inondables, zones humides, marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'urbanisation
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU A2b	Vulnérable
<p>Le Pseudoéryx écailléux est une grande couleuvre aquatique des savanes inondables de la bande côtière, assez commune, dont les stations sont réparties le long du littoral de Régina à Saint-Jean du Maroni. La zone d'occupation de l'espèce estimée pourrait couvrir l'ensemble des zones humides littorales, soit moins de 2 000 km², et sa zone d'occurrence calculée est inférieure à 20 000 km². Le nombre de localités est supérieur à 10. Les zones humides sont localement sous pression le long du littoral guyanais, en particulier entre l'île de Cayenne et Kourou. Plusieurs marais côtiers et pripris ont déjà été drainés ou comblés, ce qui fragilise la population. Les données suggèrent un fort déclin de cette dernière, de l'ordre de 68 % entre 1990 et la période récente, sur la base d'une comparaison des abondances relatives entre la période 1970-1990 (18,1 %) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (5,8 %). On peut donc considérer que la population a connu une réduction de plus de 30 % sur une période de 30 ans, le temps de génération de l'espèce étant estimé à environ 10 ans. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Melanosuchus niger</i> (Spix, 1825)
Nom commun	Caïman noir

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	443974	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Crocodylia
Règne	Animal	Famille	Alligatoridae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes inondables, marais boisés, pripris	Principales menaces	dérangement lié au tourisme, braconnage
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p>Le Caïman noir est exclusivement inféodé aux marais côtiers et aux savanes inondables de l'est guyanais. Le principal noyau de population est inclus dans la Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura, et l'espèce semble présente sur moins de 5 localités. La zone d'occupation maximale estimée de l'espèce est inférieure à 2 000 km², ce qui correspond à la superficie cumulée des marais boisés, des pripris et des savanes inondables de l'est guyanais, et sa zone d'occurrence calculée est inférieure à 5 000 km². Sur la rivière de Kaw, un déclin inquiétant des abondances de Caïmans noirs a été mis en évidence à partir des données issues de suivis de 1999 à 2005 par l'association Kwata. Ce déclin est imputé aux pratiques non respectueuses de certains opérateurs touristiques et, dans une moindre mesure, à du braconnage. Les données d'abondance des 10 dernières années sont fragmentaires et dans l'état, il est difficile de confirmer cette tendance. La tendance actuelle de la population est donc inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Chelonoidis carbonaria</i> (Spix, 1824)
Nom commun	Tortue charbonnière

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	350747	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Testudines
Règne	Animal	Famille	Testudinidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 200	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches, forêts sur cheniers	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'urbanisation, l'agriculture et les infrastructures routières, collisions routières, braconnage, capture pour mise en captivité
---------------------	-------------------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii,v)	Quasi menacée
<p>La Tortue charbonnière est une espèce terrestre inféodée aux savanes sèches et forêts inondables sur cheniers. En Guyane, elle est connue des savanes incluses de la Réserve naturelle régionale Trésor, à l'Est, jusqu'à la région de Saint-Laurent du Maroni à l'Ouest. Des populations isolées en forêt sont également recensées. La zone d'occupation de l'espèce est estimée à moins de 200 km². Les savanes sèches guyanaises, qui ne couvrent que 140 km², sont fragmentées et de plus en plus isolées par l'urbanisation, l'agriculture et les infrastructures routières. Le nombre de localités où l'espèce est présente est estimé à plus de 10. L'effet conjugué de la collecte d'individus pour la consommation de viande ou le maintien en captivité, de la mortalité par collision et de la dégradation des savanes côtières et des forêts sur cheniers met en péril la survie des populations de tortues charbonnières en Guyane. Une réduction importante du nombre d'observations sur la Route Nationale 1 entre 1990 et 2015 suggère un déclin drastique des populations des savanes traversées par des axes routiers. La tendance actuelle de la population est donc à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Anolis auratus</i> Daudin, 1802
Nom commun	Anolis doré

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	443996	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dactyloidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 20
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	environ 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes sèches et inondables	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'urbanisation et l'agriculture
---------------------	------------------------------	---------------------	--

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>L'Anolis doré est un lézard semi-arboricole rare en Guyane où il occupe les savanes sèches et inondables côtières. Une population isolée est également connue à ce jour d'un seul inselberg dans le sud de la Guyane. La zone d'occupation maximale estimée de l'espèce pourrait couvrir l'ensemble des savanes guyanaises et quelques savanes-roches du Sud, soit moins de 500 km². Sa zone d'occurrence calculée est voisine de 5 000 km². L'espèce est connue de près de 20 localités. Si l'Anolis doré se maintient parfois dans les systèmes agricoles pastoraux, comme c'est le cas à Matiti, il semble toutefois sensible à la dégradation des savanes, dont l'étendue et la qualité en tant qu'habitat ont décliné. Les savanes sèches sont en effet particulièrement menacées par l'agriculture et l'urbanisation. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Crocodylus amazonicus</i> Spix, 1825
Nom commun	Lézard caïman

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	528757	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Teiidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes inondables ou inondées, marais, pripris, marécages boisés	Principales menaces	dégradation de l'habitat par les aménagements
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>Le Lézard caïman est une espèce aquatique très localisée dans le nord-est de la Guyane et relativement commune dans la région des marais de Kaw. Une observation dans les marais de Guatemala est connue, mais l'espèce n'est pas recensée plus à l'ouest, ni le long de l'Oyapock. Une observation récente non confirmée suggère que des populations isolées se maintiennent dans des poches de marais le long du Maroni. La zone d'occurrence calculée de l'espèce est inférieure à 5 000 km², et sa zone d'occupation maximale estimée couvre moins de 2 000 km² en considérant la surface cumulée des savanes inondables ou inondées et des marais, pripris et marécages boisés. L'espèce occupe plus de 10 localités. La population des savanes inondables de Kaw ne paraît pas menacée, mais les autres populations subissent la pression des aménagements, notamment sur la zone de Guatemala, profondément modifiée cette dernière décennie, tout comme plusieurs marais de l'île de Cayenne, qui ont été comblés ou pollués (eaux usées). Un déclin continu de la qualité de l'habitat est constaté proche des zones urbanisées, et la tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Tropidurus hispidus</i> (Spix, 1825)
Nom commun	Tropidure à collier

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	LC
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444016	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Tropiduridae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	16	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	savanes-roches	Principales menaces	dégradation de l'habitat par la fermeture naturelle et les feux
---------------------	----------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a D2	Quasi menacée
<p>Le Tropidure à collier est un lézard terrestre strictement inféodé à quelques savanes-roches du sud-est de la Guyane. Très localisée sur des inselbergs, sa population est répartie sur moins de 5 localités : 4 données sont actuellement recensées, formant 3 localités. Sa zone d'occupation est estimée à 16 km² et sa zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km². La qualité de son habitat semble stable, mais pourrait décliner à long terme en raison de la fermeture naturelle des milieux. Le feu représente aussi une menace potentielle. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Epicrates maurus</i> Gray, 1849
Nom commun	Boa des plaines

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444029	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Boidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	< 300	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	forêts sur cordons sableux, mosaïque de forêts et de savanes	Principales menaces	dégradation de l'habitat par l'agriculture et l'urbanisation, collisions routières
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>Le Boa des plaines est une espèce terrestre inféodée à la bande côtière, de l'île de Cayenne à la région de Saint-Laurent du Maroni. Elle est surtout présente dans les forêts du littoral sur cordons sableux et s'observe parfois dans les mosaïques de forêts et de savanes. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 20 000 km², avec une zone d'occupation maximale inférieure à 300 km² sur la base des surfaces d'habitats favorables. La population est répartie sur plus de 10 localités. Les habitats du Boa des plaines sont menacés par l'urbanisation et le développement de l'agriculture. Les écrasements sur les routes représentent une menace pour cette espèce qui se déplace plutôt lentement. Toutefois, des populations se maintiennent dans les zones urbaines, notamment sur l'île de Cayenne, ce qui suggère une certaine capacité de résilience de l'espèce. Si l'abondance relative du Boa des plaines s'est révélée stable entre les périodes 1970-1990 (Chippaux 1986) et 1990-2015, la tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotopie), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Helicops leopardinus</i> (Schlegel, 1837)
Nom commun	Hélicope léopard

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	444064	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Squamata
Règne	Animal	Famille	Dipsadidae

Informations et données

Réduction des effectifs	> 20 %	Nombre de localités	> 10
Période de mesure de la réduction	15 ans	Déclin continu	Oui
EOO (km²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	
AOO (km²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones humides littorales	Principales menaces	dégradation de l'habitat par les aménagements
---------------------	--------------------------	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. A2b B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>L'Hélicope léopard est une couleuvre aquatique localisée que l'on trouve exclusivement dans les zones humides littorales. L'espèce est connue de façon ponctuelle de la pointe Béhague à l'Est jusqu'à Saint-Laurent du Maroni à l'Ouest. Sa zone d'occupation maximale estimée pourrait couvrir l'ensemble des zones humides du littoral guyanais, soit moins de 2 000 km², et sa zone d'occurrence calculée est inférieure à 20 000 km². La population est répartie sur plus de 10 localités (17 mailles sont connues).</p> <p>L'Hélicope léopard est localement fréquent, comme dans les marais de Kaw ou les zones humides de l'île de Cayenne, mais ses populations sont sous la menace du drainage et du comblement des zones humides. Un déclin continu de la qualité des habitats est constaté. Les données suggèrent un déclin de la population de l'ordre de 45 % entre 1990 et la période récente, sur la base de l'analyse des abondances relatives entre la période 1970-1990 (9 %) (Chippaux 1986) et la période 1990-2015 (5 %). On peut donc considérer que la population a connu une réduction proche de 30 % sur une période de 15 ans, avec un temps de génération de l'espèce estimé à environ 5 ans. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Michel Blanc (indépendant), Elodie Courtois (CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Maël Dewynter (Fondation Biotope), Antoine Fouquet (CNRS), Philippe Gaucher (CNRS), Christian Marty (indépendant), Fausto Starace (indépendant)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Tortues marines (pages 86 à 92)



La Tortue luth (*Dermochelys coriacea*), une espèce classée « Vulnérable »
© Audrey Savouré-Soubelet. 3 août 2012, plage des Salines de Montjoly.

Les 4 espèces de tortues marines évaluées en Guyane sont fortement dépendantes de la zone néritique, et en particulier des plages où elles viennent pondre. 3 d'entre elles appartiennent à des catégories menacées, malgré leur protection réglementaire et les mesures de conservation mises en place sur les plages reconnues comme sites de ponte. Ces plages sont fragiles du fait des phénomènes d'érosion naturelle et de l'extension des bancs de vase réduisant la surface des sites de ponte.

Les tortues marines sont particulièrement sensibles au braconnage dans la mesure où les œufs sont encore collectés pour la consommation et prédatés par des espèces domestiques sur ces mêmes plages. La capture accidentelle dans les filets de pêche, en mer comme en rivière, affecte également 5 espèces de tortues marines et aquatiques, toutes menacées ou quasi menacées.



Femelle de Tortue luth (*Dermochelys coriacea*) en train de pondre

© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Juin 2013, plage de Montjoly, Remire-Montjoly.

Liste des espèces de tortues marines évaluées

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Tendance	Page
<i>Chelonia mydas</i>	VU	↘	89
<i>Dermochelys coriacea</i>	VU	↘	90
<i>Lepidochelys olivacea</i>	NT	→	91
<i>Eretmochelys imbricata</i>	DD	?	97

Liste des populations de tortues marines évaluées

Plusieurs populations d'une même espèce, la Tortue luth, ont été évaluées car elles sont génétiquement distinctes et présentent des situations contrastées :

Nom scientifique	Nom commun	Population	Catégorie LR Guyane
<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	Ouest	EN
<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	Est	NT

Liste des espèces de tortues marines non soumises à l'évaluation

Les **espèces occasionnelles** ou marginales sur le territoire de Guyane française (par exemple les espèces observées de façon irrégulière, moins d'une fois tous les deux ou trois ans) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^b.

Espèces occasionnelles

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane
<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	NA ^b

Fiches techniques sur les espèces de tortues marines menacées et quasi menacées (pages 89 à 91)



La Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), une espèce classée « Quasi menacée »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Juillet 2013, plage de Montjoly, Remire-Montjoly.

Nom scientifique	<i>Chelonia mydas</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Tortue verte

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	EN
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	77338	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Testudines
Règne	Animal	Famille	Cheloniidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	entre 25 et 30	Nombre d'individus matures	< 10 000
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	en mer le long des côtes rocheuses, linéaires de plages (reproduction)	Principales menaces	mortalité due à la pêche (prises accessoires, surtout au Suriname), destruction des nids par l'érosion (particulièrement sur les plages de l'Ouest), extension des bancs de vase réduisant la surface des sites de ponte, braconnage des nids et parfois des adultes (particulièrement sur les plages de l'Ouest)
----------------------------	--	----------------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(ii,iii,v) C2a(ii)	Vulnérable
<p>La Tortue verte est une espèce répandue dans toutes les régions tropicales et sub-tropicales. Les femelles adultes nidifient saisonnièrement en Guyane, et des juvéniles et sub-adultes sont régulièrement observés en mer le long des côtes rocheuses et à proximité des îlets. La zone d'occupation de l'espèce est estimée entre 25 et 30 km², formant 5 à 10 localités. Ses effectifs sont estimés à moins de 10 000 individus reproducteurs, répartis en 120 individus reproducteurs dans la zone de Cayenne, 60 à Kourou et quelques milliers dans la zone Ouest. Il est constaté un déclin continu de l'étendue, de la qualité de l'habitat, de sa zone d'occupation et de son nombre d'individus matures. La tendance actuelle de la population est à la diminution. Ce déclin, très documenté, notamment sur la base d'un très fort taux d'individus manquants en 2015 et 2016 (entre 54 % et 84 %), identifiés et marqués en 2012 et 2013 à Yalimapo, demeure non expliqué à l'heure actuelle. L'augmentation des prises accessoires du fait de la pêche de part et d'autre de la frontière Guyane-Suriname et de la pêche côtière ainsi que l'observation régulière de plusieurs échouages de jeunes à l'Est - entre 10 et 20 par an, en raison des prises accessoires – constituent des facteurs aggravanants.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Rachel Berzins (ONCFS), Damien Chevallier (CNRS), Benoît de Thoisy (Kwata), Laurent Kelle (WWF)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Dermochelys coriacea</i> (Vandelli, 1761)
Nom commun	Tortue luth

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	VU
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	77367	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Testudines
Règne	Animal	Famille	Dermochelyidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	entre 25 et 30	Nombre d'individus matures	< 10 000
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	en mer le long des côtes rocheuses, linéaires de plages (reproduction)	Principales menaces	mortalité due à la pêche (prises accessoires), destruction des nids par l'érosion (particulièrement sur les plages de l'Ouest), extension des bancs de vase réduisant la surface des sites de ponte
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(ii,iii,v)	Vulnérable
<p>La Tortue luth est une tortue pélagique et migratrice dont deux populations génétiquement distinctes pondent sur les plages de Guyane et se dispersent dans l'Atlantique Nord entre les saisons de ponte. Ces deux populations ont également fait l'objet d'évaluations séparées. Les sites de pontes en Guyane se répartissent en deux secteurs principaux : les plages de l'Est (île de Cayenne) et celles de l'Ouest (Yalimapo et Aztèque). La région de Kourou accueille également annuellement quelques dizaines de pontes dont les individus sont ensuite suivis par capture-recapture et analyses génétiques, qui montrent des historiques et des tendances différentes des autres secteurs. La zone d'occupation de l'espèce couvre entre 25 et 30 km² de linéaires de plages, formant 5 à 10 localités. L'espèce connaît un déclin continu de sa zone d'occupation, de l'étendue et de la qualité de son habitat, et de son nombre d'individus matures. La population, actuellement en diminution à l'Ouest comme à l'Est, compte moins de 10 000 individus matures.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Rachel Berzins (ONCFS), Damien Chevallier (CNRS), Benoît de Thoisy (Kwata), Laurent Kelle (WWF)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



Nom scientifique	<i>Lepidochelys olivacea</i> (Eschscholtz, 1829)
Nom commun	Tortue olivâtre

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	VU
Tendance	→		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	77360	Classe	Reptilia
Rang	ES	Ordre	Testudines
Règne	Animal	Famille	Cheloniidae

Informations et données

Réduction des effectifs		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	
AOO (km ²)	entre 25 et 30	Nombre d'individus matures	5 300
Fragmentation sévère		Immigration significative et stable	

Principaux habitats	en mer le long des côtes rocheuses, linéaires de plages (reproduction)	Principales menaces	capture accidentelle dans les filets, prédation par les chiens divaguants (attaques sur les adultes et destruction des nids), ponctuellement le braconnage des œufs, secondairement le dérangement (éclairage, fréquentation)
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation Guyane

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2a C	Quasi menacée
<p>La Tortue olivâtre est la plus petite tortue marine nidifiant en Guyane. La zone d'occupation de l'espèce est estimée entre 25 et 30 km², formant 5 à 10 localités, dont la principale à Cayenne. Ses effectifs sont estimés à environ 5 300 individus reproducteurs, majoritairement à Cayenne et Kourou, les pontes ayant quasiment disparu de la zone Ouest, à Yalimapo. Les pontes au Suriname ont également fortement diminué, avec certainement un transfert de population vers Cayenne. Cependant, très peu de pontes étaient recensées à Cayenne il y a 20 ans. La tendance actuelle de la population semble stable, avec en moyenne 2 pontes par saison tous les 2 ans environ. S'il n'y a pas de déclin continu de la qualité de l'habitat enregistré, la Tortue olivâtre est ponctuellement menacée par la capture accidentelle dans les filets maillants des crevettiers, qui est aujourd'hui anecdotique grâce au système TED ("Turtle Excluder Device") mis en place il y a une dizaine d'années par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guyane et le WWF. La prédation par des chiens sur les plages représente également une menace, comme la récolte systématique des œufs, qui a probablement considérablement fragilisé les populations par le passé mais est à présent limitée.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Rachel Berzins (ONCFS), Damien Chevallier (CNRS), Benoît de Thoisy (Kwata), Laurent Kelle (WWF)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)



**Tableau des espèces
de reptiles classées en
« Préoccupation mineure »
(pages 93 à 95)**



L'Anolis à fanon bleu (*Anolis chrysolepis*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Sébastien Sant – Parc amazonien de Guyane. 23 juin 2017, crique Richard, saut Richard, Saül.

Les espèces classées LC ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans le tableau ci-dessous :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Alligatoridae	<i>Caiman crocodilus</i>	Caïman à lunettes	LC	↘	LC
Alligatoridae	<i>Paleosuchus palpebrosus</i>	Caïman rouge	LC	↘	LC
Alligatoridae	<i>Paleosuchus trigonatus</i>	Caïman gris	LC	↘	LC
Geoemydidae	<i>Rhinoclemmys punctularia</i>	Rhinoclemmyde ponctuée	LC	?	NE
Kinosternidae	<i>Kinosternon scorpioides</i>	Tortue scorpion	LC	?	NE
Testudinidae	<i>Chelonoidis denticulata</i>	Tortue denticulée	LC	↘	VU
Chelidae	<i>Chelus fimbriata</i>	Matamata d'Amazonie	LC	?	NE
Chelidae	<i>Mesoclemmys gibba</i>	Tortue bossue	LC	?	NE
Chelidae	<i>Mesoclemmys nasuta</i>	Tortue à tête de crapaud	LC	?	NE
Chelidae	<i>Platemys platycephala</i>	Platémyde à tête orange	LC	?	NE
Amphisbaenidae	<i>Amphisbaena alba</i>	Amphisbène blanc	LC	?	LC
Amphisbaenidae	<i>Amphisbaena fuliginosa</i>	Amphisbène demi-deuil	LC	?	NE
Alopoglossidae	<i>Alopoglossus angulatus</i>	Lézard hexagone	LC	?	LC
Dactyloidae	<i>Anolis chrysolepis</i>	Anolis à fanon bleu	LC	→	NE
Dactyloidae	<i>Anolis fuscoauratus</i>	Anolis brun doré	LC	→	NE
Dactyloidae	<i>Anolis ortonii</i>	Anolis lichen	LC	→	NE
Dactyloidae	<i>Anolis punctatus</i>	Anolis ponctué	LC	?	NE
Gymnophthalmidae	<i>Arthrosaura kockii</i>	Arthrosaure de Kock	LC	?	LC
Gymnophthalmidae	<i>Arthrosaura versteegii</i>	Arthrosaure de Versteeg	LC	?	LC
Gymnophthalmidae	<i>Bachia flavescens</i>	Chalcide fouisseur	LC	?	LC
Gymnophthalmidae	<i>Cercosaura</i> sp.	/	LC	?	NE
Gymnophthalmidae	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>	Gymnophthalme d'Underwood	LC	→	LC
Gymnophthalmidae	<i>Iphisa elegans</i>	Iphise élégante	LC	?	NE
Gymnophthalmidae	<i>Loxopholis guianense</i>	Léposome des Guyanes	LC	→	NE
Gymnophthalmidae	<i>Neusticurus bicarinatus</i>	Neusticure sillonné	LC	?	NE
Gymnophthalmidae	<i>Neusticurus rudis</i>	Neusticure rugueux	LC	?	NE
Gymnophthalmidae	<i>Tretioscincus agilis</i>	Trétioscinque agile	LC	?	NE
Iguanidae	<i>Iguana iguana</i>	Iguane vert	LC	?	NE
Mabuyidae	<i>Copeoglossum nigropunctatum</i>	Mabuya à points noirs	LC	→	NE
Mabuyidae	<i>Varzea bistriata</i>	Mabuya à deux lignes	LC	?	LC
Phyllodactylidae	<i>Thecadactylus rapicauda</i>	Gecko à pattes de canard	LC	→	NE
Polychrotidae	<i>Polychrus marmoratus</i>	Polychre caméléon	LC	?	NE
Scincidae	<i>Mabuya</i> sp.	/	LC	?	NE
Sphaerodactylidae	<i>Chatogekko amazonicus</i>	Gecko nain d'Amazonie	LC	?	NE
Sphaerodactylidae	<i>Gonatodes annularis</i>	Gonatode aux yeux bleus	LC	?	NE
Sphaerodactylidae	<i>Gonatodes humeralis</i>	Gonatode des carbets	LC	?	NE
Sphaerodactylidae	<i>Lepidoblepharis heyerorum</i>	Lépidobléphare des Heyer	LC	?	NE
Teiidae	<i>Ameiva ameiva</i>	Ameive commun	LC	→	NE
Teiidae	<i>Kentropyx calcarata</i>	Kentropyx des chablis	LC	→	NE
Teiidae	<i>Tupinambis teguixin</i>	Téju commun	LC	?	NE
Tropiduridae	<i>Plica plica</i>	Tropidure plissé	LC	?	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Tropiduridae	<i>Plica umbra</i>	Tropidure ombré	LC	?	NE
Tropiduridae	<i>Uracentron azureum</i>	Tropidure tigré	LC	?	NE
Tropiduridae	<i>Uranoscodon superciliosus</i>	Tropidure sourcilleux	LC	?	NE
Aniliidae	<i>Anilius scytale</i>	Serpent rouleau	LC	→	NE
Anomalepididae	<i>Typhlophis squamosus</i>	Serpent aveugle écailleux	LC	?	NE
Boidae	<i>Boa constrictor</i>	Boa constricteur	LC	?	NE
Boidae	<i>Corallus caninus</i>	Boa émeraude	LC	?	NE
Boidae	<i>Corallus hortulanus</i>	Boa d'Amazonie	LC	?	NE
Boidae	<i>Epicrates cenchria</i>	Boa arc-en-ciel	LC	?	NE
Boidae	<i>Eunectes murinus</i>	Anaconda géant	LC	?	NE
Colubridae	<i>Chironius carinatus</i>	Chasseur à flanc bleu	LC	?	NE
Colubridae	<i>Chironius exoletus</i>	Chasseur souligné	LC	?	NE
Colubridae	<i>Chironius fuscus</i>	Chasseur masqué	LC	→	NE
Colubridae	<i>Chironius multiventris</i>	Chasseur démesuré	LC	?	NE
Colubridae	<i>Chironius scurrulus</i>	Chasseur agouti	LC	?	NE
Colubridae	<i>Dendrophidion dendrophis</i>	Chasseur fouet	LC	?	NE
Colubridae	<i>Drymarchon corais</i>	Chasseur indigo	LC	?	NE
Colubridae	<i>Drymoluber dichrous</i>	Couleuvre sévère	LC	?	NE
Colubridae	<i>Leptophis ahaetulla</i>	Liane perroquet	LC	→	NE
Colubridae	<i>Mastigodryas boddaerti</i>	Chasseur des jardins	LC	→	NE
Colubridae	<i>Oxybelis aeneus</i>	Liane à gueule noire	LC	→	NE
Colubridae	<i>Oxybelis fulgidus</i>	Liane vert	LC	?	NE
Colubridae	<i>Phrynonax polylepis</i>	Chasseur menaçant	LC	?	LC
Colubridae	<i>Rhinobothryum lentiginosum</i>	Couleuvre corail	LC	?	NE
Colubridae	<i>Spilotes pullatus</i>	Chasseur demi-deuil	LC	?	NE
Colubridae	<i>Spilotes sulphureus</i>	Chasseur soufré	LC	?	NE
Colubridae	<i>Taeniophallus nicagus</i>	Couresse à points crèmes	LC	?	NE
Colubridae	<i>Tantilla melanocephala</i>	Couleuvre à tête noire	LC	?	NE
Colubridae	<i>Xenopholis scalaris</i>	Couresse échelette	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Atractus badius</i>	Atractus faux-corail	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Atractus flammigerus</i>	Atractus fade	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Atractus schach</i>	Atractus de Schach	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Atractus zidoki</i>	Atractus à ventre de feu	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Dipsas catesbyi</i>	Dipsas à nuque rousse	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Dipsas copei</i>	Dipsas à museau jaune	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Dipsas indica</i>	Dipsas à miroirs	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Dipsas pavonina</i>	Dipsas à col blanc	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Dipsas variegata</i>	Dipsas varié	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Drepanoides anomalus</i>	Couresse rouge	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Erythrolamprus aesculapii</i>	Couresse faux-corail	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Erythrolamprus breviceps</i>	Couresse camuse	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Erythrolamprus miliaris</i>	Couresse sublime	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Erythrolamprus pygmaeus</i>	Couresse naine	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Erythrolamprus reginae</i>	Couresse royale	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Erythrolamprus typhlus</i>	Couresse verdâtre	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Helicops angulatus</i>	Hélicope grage	LC	→	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Dipsadidae	<i>Hydrops triangularis</i>	Hydrope à collier	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Imantodes cenchoa</i>	Imantode à nuque tatouée	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Imantodes lentiferus</i>	Imantode rouquin	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Leptodeira annulata</i>	Diane maculée	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Oxyrhopus melanogenys</i>	Oxyrhope à col jaune	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Oxyrhopus occipitalis</i>	Oxyrhope à nez jaune	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Oxyrhopus petolarius</i>	Oxyrhope madras	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Philodryas argentea</i>	Liane à gorge verte	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Philodryas viridissima</i>	Chasseresse émeraude	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Pseudoboa coronata</i>	Pseudoboa écarlate	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Sibon nebulata</i>	Sibon nébuleux	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Siphlophis cervinus</i>	Diane arlequin	LC	?	NE
Dipsadidae	<i>Siphlophis compressus</i>	Diane à tête orangée	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Thamnodynastes pallidus</i>	Liane coiffée	LC	?	LC
Dipsadidae	<i>Xenodon weneri</i>	Xénodon vert	LC	?	LC
Elapidae	<i>Micrurus collaris</i>	Corail obscur	LC	?	LC
Elapidae	<i>Micrurus diutus</i>	Grand Corail à col rouge	LC	?	NE
Elapidae	<i>Micrurus hemprichii</i>	Corail à collier d'or	LC	?	NE
Elapidae	<i>Micrurus lemniscatus</i>	Corail à col rouge	LC	?	NE
Elapidae	<i>Micrurus psyches</i>	Corail segmenté	LC	?	NE
Elapidae	<i>Micrurus surinamensis</i>	Corail à tête rouge	LC	?	NE
Leptotyphlopidae	<i>Epictia collaris</i>	Serpent aveugle à collier	LC	?	LC
Typhlopidae	<i>Amerotyphlops reticulatus</i>	Typhlops réticulé	LC	?	LC
Viperidae	<i>Bothrops atrox</i>	Grage petits carreaux	LC	→	NE
Viperidae	<i>Bothrops bilineatus</i>	Grage jacquot	LC	?	NE
Viperidae	<i>Bothrops brazili</i>	Grage orangé	LC	?	NE
Viperidae	<i>Lachesis muta</i>	Grage grands carreaux	LC	?	NE



L'Anaconda géant (*Eunectes murinus*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »

© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. Octobre 2007, Juruena, Mato Grosso, Brésil.

**Tableau des espèces de reptiles classées en
« Données insuffisantes »
(pages 97 à 101)**



Le Grage lichen (*Bothrops taeniatus*), une espèce classée en « Données insuffisantes »

© Vincent Prémel. 3 mars 2018, Cordillera Escalera, Tarapoto, Pérou.

Les espèces classées DD ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans le tableau ci-dessous :

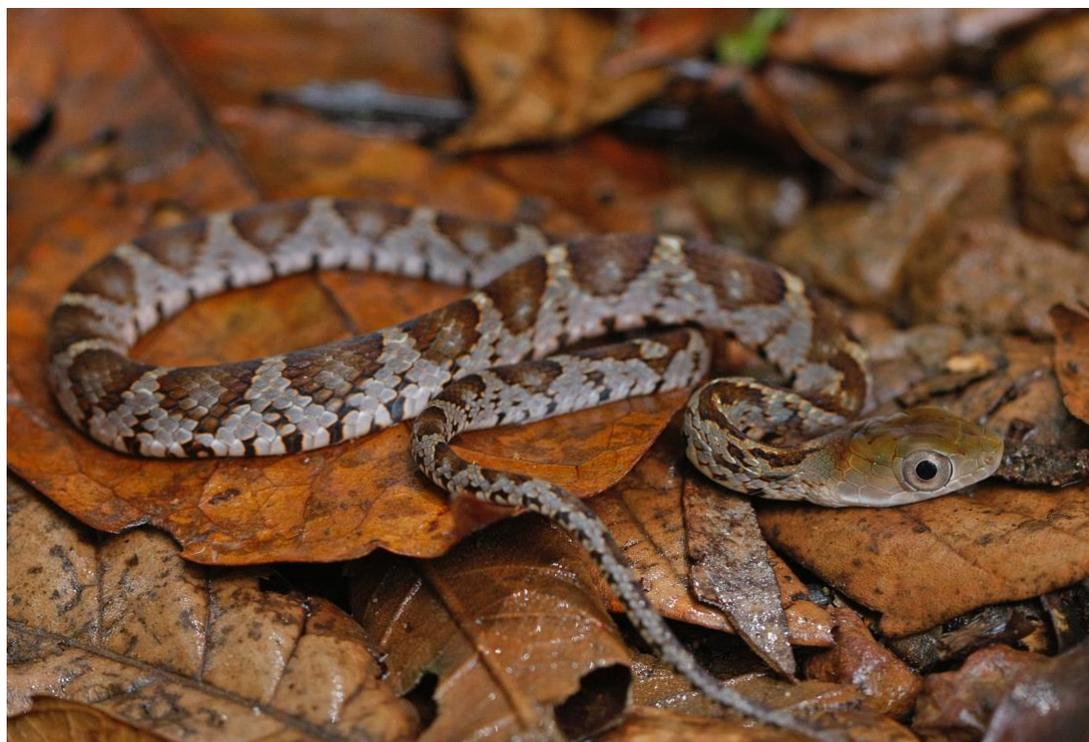
Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Cheloniidae	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	DD	?	La Tortue imbriquée est régulièrement présente en Guyane, avec 2 ou 3 pontes recensées presque tous les ans : 3 individus ont été identifiés dans l'Est entre 2012 et 2015, et recapturés régulièrement. La tendance actuelle de sa population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	CR
Amphisbaenidae	<i>Amphisbaena vanzolinii</i>	Amphisbène de Vanzolini	DD	?	L'Amphisbène de Vanzolini est un petit squamate fouisseur forestier dont la probabilité de détection est extrêmement faible. Seules 4 données, soit 3 mailles, sont connues en Guyane, mais sa répartition est mal connue. Tous les spécimens ont été découverts dans des troncs en décomposition. Ses effectifs ne sont pas connus avec précision, de même que la tendance actuelle de sa population. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Gymnophthalmidae	<i>Amapasaurus tetradactylus</i>	Léposome à quatre doigts	DD	?	Le Léposome à quatre doigts a été découvert en Guyane en 2010 sur les pentes du mont Itoupé. L'espèce a été observée de nouveau à 6 reprises sur 3 mailles contiguës, formant une seule localité, mais sa répartition globale est mal connue. Ce petit lézard de la litière, superficiellement similaire à <i>Leposoma guianense</i> est relativement commun à Itoupé, et malgré une attention particulière portée aux espèces de la litière depuis sa découverte en Guyane, aucune autre station n'a été découverte. La tendance actuelle de sa population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	LC
Gymnophthalmidae	<i>Cercosaura argulus</i>	/	DD	?	<i>Cercosaura argulus</i> est un lézard élancé, terrestre et arboricole extrêmement rare : seules 3 données datant de 1973 et 2015 (2 mailles) sont recensées. La tendance actuelle de sa population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	LC
Gymnophthalmidae	<i>Cercosaura ocellata</i>	Cercosaure ocellé	DD	?	Le Cercosaure ocellé est un lézard terrestre rare. Deux populations sont connues sur le littoral guyanais, notamment à Yiyi et dans les cordons forestiers du Centre Spatial Guyanais, et une donnée provient de la Sparouine sur le bassin versant du Maroni. La plupart des données proviennent cependant de l'extrême Sud guyanais où l'espèce semble relativement commune. Des différences de coloration entre les populations côtières et du grand sud suggèrent que ces dernières sont isolées de longue date ou représentent des espèces distinctes. La tendance actuelle de la population guyanaise est inconnue. Les connaissances sur l'écologie et la répartition du Cercosaure ocellé sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Sphaerodactylidae	<i>Pseudogonatodes guianensis</i>	/	DD	?	<i>Pseudogonatodes guianensis</i> est un petit gecko diurne forestier. C'est une espèce terrestre très rare, qui fréquente les litières des pinotières et des forêts marécageuses. Elle n'est connue que d'une localité, la Réserve naturelle nationale des Nouragues, avec 26 données réparties sur 1 ou 2 mailles. La tendance actuelle de sa population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Teiidae	<i>Cnemidophorus cryptus</i>	Lézard coureur incertain	DD	?	Le Lézard coureur incertain fait l'objet de confusions taxonomiques car il appartient à un complexe d'espèces cryptiques dans le groupe de <i>Cnemidophorus lemniscatus</i> . Le nombre d'espèces de ce complexe en Guyane est actuellement de 3 (<i>cryptus</i> , <i>lemniscatus</i> et <i>pseudolemniscatus</i>), et leur répartition est mal connue, rendant difficile leur évaluation en Guyane.	NE
Teiidae	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Lézard coureur galonné	DD	?	Le Lézard coureur galonné fait l'objet de confusions taxonomiques car il appartient à un complexe d'espèces cryptiques dans le groupe de <i>Cnemidophorus lemniscatus</i> . Le nombre d'espèces de ce complexe en Guyane est actuellement de 3 (<i>cryptus</i> , <i>lemniscatus</i> et <i>pseudolemniscatus</i>), et leur répartition est mal connue, rendant difficile leur évaluation en Guyane.	NE
Teiidae	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>	Lézard coureur unisexué	DD	?	Le Lézard coureur unisexué fait l'objet de confusions taxonomiques car il appartient à un complexe d'espèces cryptiques dans le groupe de <i>Cnemidophorus lemniscatus</i> . Le nombre d'espèces de ce complexe en Guyane est actuellement de 3 (<i>cryptus</i> , <i>lemniscatus</i> et <i>pseudolemniscatus</i>), et leur répartition est mal connue, rendant difficile leur évaluation en Guyane.	LC
Teiidae	<i>Kentropyx borkiana</i>	/	DD	?	<i>Kentropyx borkiana</i> est un lézard terrestre connu d'un unique spécimen ancien collecté en 1823 en Guyane. C'est une espèce parthénogénétique dont les populations sont issues de l'hybridation entre <i>K. calcarata</i> , très commun en Guyane, et <i>K. striata</i> , rare et très localisé. Cependant, aucune autre donnée n'est venue confirmer le maintien d'une population de <i>K. borkiana</i> en Guyane. Les connaissances actuelles sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Boidae	<i>Eunectes deschauenseei</i>	Anaconda nain	DD	?	L'Anaconda nain est un boa aquatique très rare. Distribuée uniquement en Guyane et au Pará (Marajó), cette espèce des marais côtiers, des savanes inondables et des berges des grands fleuves est localisée. En Guyane, l'espèce n'est connue que de 4 mentions sur le littoral, dont la plus récente, sur l'île de Cayenne, date de 2011. La tendance actuelle de sa population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	DD

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Colubridae	<i>Chironius flavolineatus</i>	Chasseur à ruban jaune	DD	?	Le Chasseur à ruban jaune est une grande couleuvre terrestre et semi-arboricole uniquement connue des savanes inondables de Kaw formant une seule localité. L'espèce n'a été découverte en Guyane que très récemment, en 2013, et elle est probablement très localisée. La population guyanaise, dont la tendance actuelle est inconnue, est probablement en limite d'aire de répartition. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Colubridae	<i>Drymobius rhombifer</i>	Couleuvre petits carreaux	DD	?	La Couleuvre petits carreaux est une espèce forestière, terrestre et diurne, probablement largement répartie dans les forêts guyanaises. Seules 4 données équivalant à 4 mailles de présence sont actuellement recensées et en font une espèce très rare, mais dont la répartition est mal connue, comme la tendance de la population. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	LC
Colubridae	<i>Taeniophallus brevirostris</i>	/	DD	?	<i>Taeniophallus brevirostris</i> est une petite couleuvre forestière, diurne et terrestre. C'est une espèce très rare mais probablement largement répartie en forêt guyanaise. 3 données confirmées équivalant à 3 mailles de présence ont été recensées à ce jour. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Dipsadidae	<i>Apostolepis quinquelineata</i>	Serpent fousseur à cinq raies	DD	?	Le Serpent fousseur à cinq raies est une petite couleuvre terrestre et cryptozoïque, voire fousseuse, extrêmement rare. Hormis un spécimen datant du début du XX ^{ème} siècle, seules 5 données confirmées relativement récentes correspondant à 4 mailles de présence sont recensées, et indiquent toutefois une répartition forestière assez large. Des différences significatives du patron de coloration des différents individus suggèrent la présence d'au moins deux espèces du genre <i>Apostolepis</i> en Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Dipsadidae	<i>Atractus latifrons</i>	/	DD	?	<i>Atractus latifrons</i> est une petite couleuvre terrestre de la litière forestière. C'est une espèce extrêmement rare connue en Guyane d'un unique spécimen collecté dans les années 1970 au sud de Camopi. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Dipsadidae	<i>Atractus torquatus</i>	/	DD	?	<i>Atractus torquatus</i> est une petite couleuvre terrestre de la litière forestière. C'est une espèce extrêmement rare connue en Guyane d'un unique spécimen collecté en 1989 à une vingtaine de kilomètres de Petit-Saut. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Dipsadidae	<i>Hydrodynastes bicinctus</i>	Hydrodynaste annelé	DD	?	L'Hydrodynaste annelé est une couleuvre aquatique plutôt commune dans les sites où elle est observée. La répartition des observations de cette espèce discrète, tant sur la bande côtière que dans les criques forestières, suggère une large distribution en Guyane. Seules 6 données correspondant à 5 mailles de présence sont actuellement recensées, et la tendance de la population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Dipsadidae	<i>Hydrops caesurus</i>	/	DD	?	<i>Hydrops caesurus</i> est une couleuvre aquatique connue d'un unique spécimen collecté à Petit-Saut en 1996. Cette unique donnée guyanaise est très surprenante connaissant la distribution des autres observations en Amérique du Sud, du Mato Grosso au Paraguay. La tendance de la population est inconnue. Les connaissances sur son écologie et sa répartition sont encore insuffisantes pour évaluer son risque de disparition en Guyane.	LC
Dipsadidae	<i>Xenodon rhabdocephalus</i>	Xénodon petits carreaux	DD	?	Le Xénodon petits carreaux est une couleuvre forestière, diurne et terrestre. C'est une espèce rare mais largement répartie en forêt guyanaise. Aux dires d'experts, les observations de ce serpent se font plus rares depuis une à deux décennies : l'espèce est donc possiblement en déclin, mais l'état actuel des connaissances ne permet pas d'évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Leptotyphlopidae	<i>Epictia tenella</i>	Serpent aveugle menu	DD	?	Le Serpent aveugle menu est une petite espèce fousseuse dont la probabilité de détection est très faible. La répartition connue actuellement est donc probablement sous-estimée : seules 7 données correspondant à 3 mailles de présence sont recensées à ce jour. La tendance de la population est inconnue, et l'état actuel des connaissances ne permet pas d'évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Leptotyphlopidae	<i>Siagonodon cupinensis</i>	Serpent aveugle des termitières	DD	?	Le Serpent aveugle des termitières est un petit serpent fousseur forestier. C'est une espèce très rarement observée, car discrète, probablement largement répartie en Guyane, mais les données disponibles à ce jour ne permettent pas d'évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Leptotyphlopidae	<i>Siagonodon septemstriatus</i>	Serpent aveugle à sept raies	DD	?	Le Serpent aveugle à sept raies est un petit serpent fousseur forestier. C'est une espèce très rarement observée, car discrète : seules 3 données équivalant à 3 mailles de présence sont recensées à ce jour. La tendance de la population est inconnue, et l'état actuel des connaissances ne permet pas d'évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE
Leptotyphlopidae	<i>Trilepida macrolepis</i>	Serpent aveugle à grandes écailles	DD	?	Le Serpent aveugle à grandes écailles est un petit serpent forestier, fousseur et semi-arboricole. C'est une espèce rarement observée, car discrète, probablement largement répartie en Guyane, mais les données disponibles à ce jour ne permettent pas d'évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Viperidae	<i>Bothrops taeniatus</i>	Grage lichen	DD	?	Le Grage lichen est une vipère forestière arboricole. Un seul spécimen a été collecté dans l'extrême sud de la Guyane, dans le massif du Mitaraka en août 1972. Cette espèce, largement répartie en Amazonie, est également connue au Suriname et dans l'état du Pará. La tendance de la population est inconnue, et l'état actuel des connaissances ne permet pas d'évaluer son risque de disparition en Guyane.	NE



La Couleuvre petits carreaux (*Drymobius rhombifer*), une espèce classée en « Données insuffisantes »
 © Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 14 juillet 2012, montagne Cacao de la Haute Camopi, Camopi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anonyme (2013). *Projet « Expertise littoral 2011 » : Occupation du sol et dynamique foncière sur la bande côtière de la Guyane de 2005 à 2011*. Atelier cartographique de l'ONF Guyane. Rapport de l'ONF et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 78 p.
- Anonyme (2014). *Dynamiques démographiques et politique urbaine à Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane*. Site internet. Groupe de recherche et d'échange technologique. <<https://www.gret.org/2014/06/dynamiques-demographiques-et-politique-urbaine-a-saint-laurent-du-maroni-guyane/>>. Consulté le 2 novembre 2015.
- Anonyme (2016). *Faune-Guyane, plateforme participative de saisie d'observations naturalistes en Guyane*. Base de données en ligne. Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Guyane <<http://www.faune-guyane.fr/>>. Consulté le 1^{er} mars 2016.
- Anonyme (2018). *Savanes de Guyane*. Site internet. Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane. <<http://www.savanes.fr/>>. Consulté le 28 septembre 2018.

AMPHIBIENS

- Castroviejo-Fisher S., Vila C., Ayarzagueena J., Blanc M. & Ernst R. (2011). Species diversity of *Hyalinobatrachium* glassfrogs (Amphibia: Centrolenidae) from the Guiana Shield, with the description of two new species. *Zootaxa* 3132(1), 1-55.
- Courtois E.A., Gaucher P., Chave J. & Schmeller D.S. (2015). Widespread occurrence of *Bd* in French Guiana, South America. *PloS One* 10(4), 1-14.
- Courtois E.A., Michel E., Martinez Q., Pineau K., Dewynter M., Ficetola G.F. & Fouquet A. (2016). Taking the lead on climate change: modelling and monitoring the fate of an Amazonian frog. *Oryx* 50(3), 450-459.
- Dewynter M., coord. (2016). *La Liste rouge des Anoures de Guyane*. Rapport de pré-évaluation. Biotope, Centre national de la recherche scientifique, Fondation Biotope pour la biodiversité, 157 p.
- Fick S.E. & Hijmans R.J. (2017). WorldClim 2: new 1-km spatial resolution climate surfaces for global land areas. *International Journal of Climatology* 37(12), 4302-4315.
- Fouquet A., Martinez Q., Courtois E.A., Dewynter M., Pineau K., Gaucher P., Blanc M., Marty C. & Kok P.J.R. (2013). A new species of the genus *Pristimantis* (Amphibia, Craugastoridae) associated with the moderately elevated massifs of French Guiana. *Zootaxa* 3750(5), 569-586.
- Fouquet A., Vacher J.-P., Courtois E.A., Villette B., Reizine H., Gaucher P., Jairam R., Ouboter P. & Kok P.J.R. (2018). On the brink of extinction: two new species of *Anomaloglossus* from French Guiana and amended definitions of *Anomaloglossus degranvillei* and *A. surinamensis* (Anura: Aromobatidae). *Zootaxa* 4379(1), 1-23.
- Marty C., Lebaillly M., Gaucher P., Tostain O., Dewynter M., Blanc M. & Fouquet A. (2013). Report on the occurrence of *Dendropsophus leali* (Bokermann, 1964) (Anura; Hylidae) in French Guiana. *Bulletin de la Société Herpétologique de France* 2014(148), 419-424.
- Pearson R.G., Raxworthy C.J., Nakamura M. & Townsend Peterson A. (2007). Predicting species distributions from small numbers of occurrence records: a test case using cryptic geckos in Madagascar. *Journal of biogeography*, 34(1), 102-117.
- Phillips S.J., Anderson R.P. & Schapire R.E. (2006). Maximum entropy modeling of species geographic distributions. *Ecological modelling* 190(3-4), 231-259.



La Pipa rugueuse (*Pipa aspera*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »
© Maël Dewynter – Fondation Biotope pour la biodiversité. 2012, Borne frontière n°4, Maripasoula.

REPTILES

Chippaux J.-P. (1986). *Les Serpents de la Guyane française*. Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération. Editions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Collection Faune tropicale n° XXVII, Paris, France, 165 p.

Dewynter M., coord. (2016). *La Liste rouge des Reptiles de Guyane*. Rapport de pré-évaluation. Biotope, Centre national de la recherche scientifique, Fondation Biotope pour la biodiversité, 121 p.

Gasc J.-P. & Rodrigues M.T. (1980). Liste préliminaire des serpents de la Guyane française. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle* 2(4), 559-598.

Annexes

Annexe 1. Grille d'évaluation Liste rouge

Grille de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'appartenance d'un taxon à l'une des catégories du groupe « menacé » de la Liste rouge (En danger critique, En danger et Vulnérable)

Utiliser n'importe lequel des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)												
A Réduction de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations															
A1	≥ 90%	≥ 70%	≥ 50%												
A2, A3 et A4	≥ 80%	≥ 50%	≥ 30%												
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%;"> <p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> </div> <div style="width: 35%; font-size: small;"> <p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EEO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p> </div> </div>															
B Répartition géographique															
B1 Zone d'occurrence (EEO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²												
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²												
<i>ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :</i>															
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;">(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">= 1</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">≤ 5</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">≤ 10</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="padding: 5px;">(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="padding: 5px;">(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.</td> </tr> </table>				(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10	(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.				(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10												
(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.															
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.															
C Petite population et déclin															
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000												
<i>ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :</i>															
C1 Un déclin continu estimé à au moins : (<i>max. de 100 ans dans l'avenir</i>)	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations												
C2 Un déclin continu ET l'une des trois conditions suivantes :															
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	< 50	< 250	< 1 000												
(ii) % d'individus dans une sous- population égal à :	90 - 100%	95 - 100%	100%												
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures															
D Population très petite ou restreinte															
D1 Nombre d'individus matures OU	< 50	< 250	< 1 000												
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nb de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.			En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5												
E Analyse quantitative sur 100 ans maximum															
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50% sur 10 ans ou 3 générations	≥ 20% sur 20 ans ou 5 générations	≥ 10% sur 100 ans												

Annexe 2. Détail des 12 catégories d'habitats utilisés par les amphibiens en Guyane.

- **Forêts inondables** : forêts marécageuses, forêts littorales, forêts galeries, forêts inondées, ripisylves
- **Forêts secondaires** : forêts secondaires, forêts dégradées, cambrouzes, forêts perturbées, friches arbustives
- **Forêts matures** : forêts « primaires »
- **Marais** : marais, pripris, marais côtiers, bas-fonds marécageux ou inondés
- **Milieux lentiques (eaux calmes)** : bras morts des rivières, mares forestières, savanes inondables, savanes humides arbustives
- **Milieux lotiques (eaux courantes)** : berges des fleuves et grandes rivières forestières, cours d'eau, rives de criques, ruisseaux, torrents frais d'altitude, rivières
- **Milieux naturels ouverts ou semi-ouverts** : milieux ouverts, zones ouvertes, habitats pionniers, prairies, zones de végétation ouverte en forêt primaire, lisières, clairières, lisières de forêts marécageuses
- **Milieux ouverts rudéraux ou agricoles** : zones agricoles
- **Savanes sèches** : savanes en forêt, savanes sèches, savanes sèches saisonnièrement inondées, savanes côtières ou incluses
- **Savanes-roches et inselbergs** : végétation de transition des savanes-roches, végétation des inselbergs, périphérie d'inselbergs, ouvertures forestières sur les inselbergs
- **Zones anthropisées** : milieux anthropiques, jardins, ouvertures en forêt primaire (bords de pistes), milieux dégradés de la bande côtière
- **Zones montagneuses** : massifs montagneux supérieurs à 400 mètres d'altitude

Annexe 3. Détail des 8 catégories de menaces impactant les amphibiens en Guyane.

- **Barrages hydroélectriques** : dégradation des habitats par les barrages hydroélectriques
- **Changements climatiques** : disparition des habitats liée aux changements climatiques
- **Collisions routières**
- **Infection par un virus/champignon** : infection par un champignon (*Batrachochytrium dendrobatidis*) responsable de la chytridiomycose, ou par un virus
- **Orpillage** : disparition de l'habitat (ripisylve, linéaires de cours d'eau), dégradation de la qualité de l'habitat (qualité de l'eau) dues à l'orpillage
- **Pratiques agricoles** : dégradation des savanes par le pâturage et la mise en culture, assèchement dû au drainage
- **Prélèvements** : prélèvements pour les collections
- **Urbanisation** : dégradation des habitats par les aménagements

Annexe 4. Détail des 12 catégories d'habitats utilisés par les reptiles en Guyane.

- **Forêts inondables** : forêts sur sable blanc, forêts sur cordons sableux, cordons forestiers, forêts sur cheniers, formations arborées ou arbustives du littoral, forêts marécageuses, forêts littorales dégradées
- **Forêts matures** : forêts « primaires »
- **Mangroves**
- **Marais** : marais arborés, pripris, marais côtiers, pinotières, marais boisés, marécages boisés, bas-fonds marécageux, marais forestiers, vasières côtières
- **Milieus lentiques (eaux calmes)** : mares, flaques, mares forestières, zones humides forestières, bras morts de rivières, prairies inondées en bordure de forêt marécageuse, savanes inondables ou inondées, étangs
- **Milieus lotiques (eaux courantes)** : fleuves, rivières, criques forestières, berges des grands fleuves et cours d'eau
- **Milieus naturels ouverts ou semi-ouverts** : milieux ouverts du littoral, milieux ouverts côtiers, prairies, chablis, fourrés
- **Milieus ouverts rudéraux ou agricoles** : zones agricoles
- **Savanes sèches** : savanes, savanes sèches arbustives
- **Savanes-roches et inselbergs** : savanes-roches, inselbergs
- **Zones anthropisées** : jardins, zones urbaines arborées, ouvertures le long des routes et des pistes, ouvertures forestières, retenues d'eau artificielles, milieux ouverts en milieu urbain
- **Zone néritique** : en mer le long des côtes rocheuses, linéaires de plages, végétation herbacée des plages, cordons sableux littoraux

Annexe 5. Détail des 10 catégories de menaces impactant les reptiles en Guyane.

- **Barrages hydroélectriques** : dégradation et destruction des habitats par les barrages hydroélectriques
- **Capture accidentelle (pêche)** : mortalité due à la capture accidentelle dans les filets de pêche (prises accessoires)
- **Chasse / braconnage** : destruction directe, chasse (y compris dans les zones d'orpaillage), prélèvement des œufs, braconnage des nids
- **Collisions routières**
- **Espèces exotiques envahissantes** : dégradation de l'habitat par les espèces végétales exotiques envahissantes comme *Acacia mangium*
- **Pratiques agricoles** : dégradation de l'habitat par l'agriculture incluant la déforestation, le drainage et le curage des canaux
- **Prédation par des espèces domestiques** : prédation par les chiens divagants (attaques sur les adultes et destruction des nids)
- **Prélèvements** : capture pour mise en captivité (commerce) et prélèvements pour les collections (terrariophiles)
- **Tourisme** : dérangement lié au tourisme
- **Urbanisation** : dégradation voire destruction des habitats par les aménagements

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 41 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 140 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

L'UMS Patrimoine naturel (AFB-CNRS-MNHN) est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, elle développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr

Chapitre Amphibiens et Reptiles de Guyane réalisé en partenariat avec :



Née en 1993, l'entreprise Biotope accompagne tout projet d'aménagement, de sa conception à son exploitation, en appliquant des méthodes de concertation et en réglant tous les écueils réglementaires liés aux normes environnementales. Parallèlement à son activité de bureau d'études, Biotope développe sa propre agence de communication et d'édition, afin d'associer l'expertise écologique au partage des connaissances. L'entreprise mobilise également d'importants moyens de recherche et développement pour anticiper au mieux les évolutions de nos sociétés.

www.biotope.fr

Depuis 2014, la Fondation Biotope a pour principale ambition la mise en œuvre de toute action concourant à la connaissance, à la conservation, à la gestion et à la promotion de la biodiversité sous toutes ses formes. Elle soutient les actions d'associations, entreprises ou collectivités françaises et étrangères. Depuis peu, la Fondation Biotope a établi son siège social en Guyane.

<https://www.biotope.fr/fondation-biotope-pour-la-biodiversite/>